"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

LA LIBERTÉ

VOL. 69 No 33 SAINT-BONIFACE jeudi 3 décembre 1981

La SFM agira comme intervenant dans le dossier Bilodeau

Après une réunion du Conseil d'administration de la Société franco-manitobaine tenue le 29 novembre, il a été décidé que la SFM agirait à titre d'intervenant dans le dossier Bilodeau. Auparavant il y avait eu une consultation auprès d'un certain nombre de juristes, d'avocats et de citoyens francophones du Manitoba, pour déterminer si la SFM devait agir en ce sens.

La motion adoptée par le Conseil se lit comme suit; "Étant donné l'importance de l'Article 23 de l'Acte du Manitoba pour la communauté francophone de cette province; Étant donné que le cas Bilodeau permettra de déterminer si cet article est mandatoire ou directoire; Que la Société franco-manitobaine demande à la Cour suprême du Canada de lui donner la permission d'intervenir dans le cas Roger Bilodeau.

L'on se rappelle qu'en juillet dernier, la Cour d'Appel du Manitoba avait jugé (à deux contre 1) que l'article 23 est directoire. Le juge Alfred Monnin s'y était opposé en expliquant que des droits enchâssés dans une Constitution sont mandatoires. Il y a quelques semaines, M. Bilodeau comparaissait devant la Cour suprême pour lui demander la permission de présenter son cas, ce que la Cour a acceptée.

Cette cause pourrait avoir des répercussions à travers tout le Canada, car l'article 23 est relié directement à l'article 133 de la Constitution. Présentement du fait que l'article 23 est considéré comme directoire, une Cour ne pourrait pas obliger la province à appliquer l'article 23, et de plus les lois adoptées sont valides même si elles ne sont pas bilingues.

La SFM est confiante

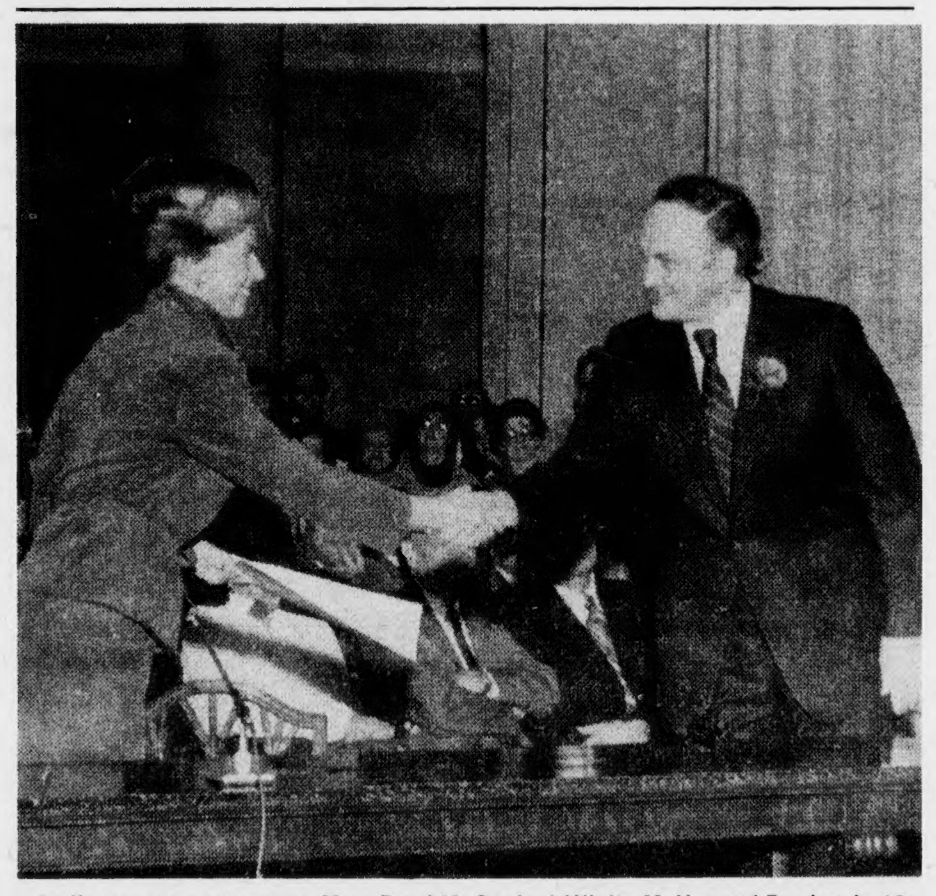
La présidente de la SFM, Mme Gilberte Proteau, estime que les chances de la SFM d'être entendue à titre d'intervenant son bonnes. Si cela se réalise, la Société entend expliquer devant la Cour suprême toute l'importance pour les franco-manitobains que l'article 23 soit déclaré mandatoire. La SFM est représentée par un spécialiste en Constitution, Maître Joseph Magnet.

Le Conseil d'administration de la SFM a de plus décidé de poursuivre deux actions parallèles dans ce domaine. Tout d'abord, la Société appuiera les demandes d'aide financière que M. Bilodeau a faite auprès du Secrétariat d'Etat. Comme l'a expliqué Mme Proteau, il est injuste qu'un individu soit forcé d'absorber des coûts élevés de Cour pour gagner un procès dont les résultats seront bénéfiques pour toute la communauté. La SFM ne peut fournir aucune aide financière directe pour ce genre de cas, mais elle peut ouvrir un fonds auquel toute la population peut participer.

D'autre part, la SFM poursuivra ses démarches auprès du gouvernement provincial pour accélérer le processus d'implantation d'un système judiciaire bilingue. La SFM se propose de rencontrer le nouveau Procureur général afin de lui soumettre un plan d'action comportant des échéanciers pour que les services soient étendus à la province. Elle lui demandera aussi, de

suite à la 9

Au sommaire



Le lieutenant-gouverneur, Mme Pearl McGonigal félicite M. Howard Pawley, le 18e Premier ministre du Manitoba lors de l'assermentation de son Cabinet, lundi dernier. Le Premier ministre a choisi deux francophones au sein de son Cabinet. Il s'agit de M. Laurent Desjardins de la circonscription de Saint-Boniface et de M. Pierre Adam de la circonscription de Sainte-Rose. M. Desjardins, qui a été assermenté en français, a obtenu les ministères de la Santé, du Sport et des Loisirs, en plus d'être le ministre responsable des Loteries et des Jeux. Quant à M. Adam, il a été choisi ministre des Affaires municipales en plus d'être le ministre responsable du Développement Coopératif.



Le président du Club, le juge Alfred Monnin, n'a pas manqué d'humour alors qu'il recueillait les formules d'adhésion et Mgr Hacault n'y a pas échappé, sous le regard amusé du directeur de Francofonds, M. Raymond Poirier. (voir texte à la page 5).

COMMENTAIRE

Constitution

Monsieur Trudeau aura gagné

Les 23 et 24 du mois de novembre, une conférence fédérale-provinciale des ministres des finances s'est tenue à Halifax. Cette conférence -d'autres suivont- était importante, les provinces faisant face au gouvernement central qui oeuvre systématiquement à réduire leurs pouvoirs. Et quoi de mieux que de couper les fonds? Quoi qu'il en soit, le ministre fédéral des finances, l'honorable ALlan MacEachen, s'étant présenté à la conférence mal préparé quant aux chiffres que lui avaient fournis ses fonctionnaires dut subir les attaques des ministres de certaines provinces.

Cette rencontre était importante, mais elle fut en quelque sorte reléguée dans la brume de l'Atlantique par le marathon constitutionnel au cours duquel les participants apparaissaient comme de petites figures sautillant, gesticulant et virevoltant pour le plus grand bien du Peuple.

Le premier ministre Trudeau, qui, ces derniers temps, à l'air fatigué, semble de mauvaise humeur, et plus ou moins intéressé, s'est peu manifesté au cours du débat la semaine dernière. C'est l'honorable ministre de la justice, Jean Chrétien, qui a mené le débat, qui a le plus parlé d'autorité. Il est arrogant, mais il n'a ni l'esprit ni la subtilité de son chef. Trudeau est l'aristocrate, le philosophe. Chrétien est un campagnard.

Toujours est-il que dès le début de la semaine du 23 novembre, le débat constitutionnel progressait rapidement aux Communes, chaque jour apportant du nouveau. On ne saura jamais combien d'appels téléphoniques de marchandage entre Ottawa et les provinces anglaises furent effectués ces temps derniers, Quant aux coûts de cette activité, cela n'a aucune importance. Au fédéral, les coûts ne comptent pas.

Toujours est-il qu'en fin de semaine, vendredi le 27 novembre, pour être précis, il était annoncé aux Communes que les représentants du peuple seraient appelés à voter sur la résolution constitutionnelle, mercredi, le 2 décembre (date où le présent numéro de **LA LIBERTÉ** allait sous presse). Monsieur Trudeau avertit alors les représentants qu'aucun nouvel amendement à la charte ne serait toléré. Il était temps.

• • •

Outre les récriminations des Indiens et des métis, les premiers qui persistent à parler de "droits" qu'ils n'ont pas, les seconds qui prétendent que leur soient donnés d'immenses territoires riches en ressources naturelles, outre les cris aigus des féministes qui disent n'avoir pas obtenu assez, outre les groupes de toutes sortes qui ne croient pas que la nouvelle constitution va aider les minorités francophones côté éducation (il serait intéresssant de savoir si les Canadiens français qui n'habitent pas le Québec veulent vraiment faire instruire leurs enfants en français pour qu'ils aillent plus tard travailler... en anglais), enfin, outre tous ces groupes, il y a le Québec.

Le Québec s'est fait avoir au cours de la conférence d'Ottawa du mois dernier, alors que les représentants du gouvernement central et ceux des provinces anglaises ont fait front commun contre la province "pas comme les autres". On sait le reste. Frustré, monsieur Lévesque quitta à Ottawa en disant que c'était fini, qu'il ne discuterait plus avec Ottawa.

À l'Assemblée nationale, il déclara qu'"on doit reconnaître une fois pour toutes, à Ottawa comme partout au Canada anglais, ce peuple distinct que nous constituons, avec tous ses attributs essentiels". Il poursuivit en disant qu'"on nous a fait sentir à nouveau que nous logeons dans une maison fédérale qui n'est pas à nous (mais) la pièce que nous y occupons, on n'en fera jamais celle d'un locataire dont on peut déchirer le bail à volonté".

Au lendemain de la conférence d'Ottawa, le ministre québécois des Affaires intergouvernementales. Claude Morin, écrivit à ses ex-collègues du "groupe des huit". "Nous sommes dorénavant, disait-il dans sa lettre, devant une situation où un gouvernement majoritairement anglophone, celui d'Ottawa, associé à neuf gouvernements provinciaux anglophones, demandera à un autre gouvernement anglophone, celui de Londres, de diminuer sans son consentement l'intégrité et les compétences du seul gouvernement francophone en Amérique du Nord!"

Il ajoutait: "Il y a maintenant dix-huit ans que, de près ou de loin, je suis mêlé au débat constitutionnel. À aucun moment, je n'ai pensé que nous en arriverions à la situation déplorable et pénible que vit aujourd'hui le Québec".

• • •

Les neuf provinces ont fini par s'accorder sur le contenu de la nouvelle version de la constitution. À la Chambre des Communes,. les partis de l'Opposition, après avoir discuté, particulièrement des droits des Aborigènes et du statut de la femme, ont fini par se rallier au gouvernement. Le chef de l'opposion, Joseph Clark, cependant, dit qu'il a entrepris des démarches en vue de ramener le Québec au sein du groupe. Il n'y a pas lieu de beaucoup espérer de ce côté-là.

Au milieu de la semaine, soit mercredi le 25, le minitère québécois émit un décret (un décret est, selon Larousse, une décision écrite d'une autorité souveraine) annonçant que le gouvernement du Québec se servirait de son droit de vote contre le projet constitutionnel d'Ottawa. Monsieur Lévesque fit parvenir une copie du document, accompagnée d'une lettre, au bureau du premier ministre Trudeau. Ce dernier était à ce moment-là en Colombie britannique où il était allé dire aux gens du lieu ce qu'il pense d'eux.

Le ministre Chrétien s'empressa de hausser les épaules et de faire des gorges chaudes, disant que n'importe qui peut décréter n'importe quoi mais que cela n'a aucun effet. Monsieur Trudeau, par après, plus sérieux, a déclaré que le Québec n'avait pas légalement de droit de veto, que cela tenait de la coutume, et qui plus est, lorsque monsieur Lévesque a signé l'accord des "huit", le 16 avril dernier, il a abandonné le droit de veto du Québec (en vue d'obtenir l'unanimité des "huit" contre Ottawa...).

Au moment où ces lignes seront imprimées, le Québec aura probablement entrepris de s'adresser aux tribunaux sur cette question, et la résolution constitutionnelle sera vraisemblablement en route vers le Sénat. Monsieur Trudeau aura gagné.

Jean de LOTINVILLE

La semaine de la sécurité routière - 1981

Pendant la semaine de la sécurité routière, les décès causés par les accidents de la route ont toujours diminué par rapport à ceux provoqués par les collisions durant le reste de l'année.

La période du 1er au 7 décembre a été reconnue comme la période de l'année où l'attention des Canadiens est concentrée sur le besoin de prévenir les accidents de la route.

Plusieurs observateurs se sont demandés pourquoi la réduction des décès d'accidents de route qui se manifeste pendant la campagne, ne peut pas se maintenir durant toute l'année. En réponse à cela, le Conseil canadien de la sécurité fait la promotion de la conduite préventive qui est une technique déjà démontrée pour réduire les accidents de la route, et qui est une méthode pour doubler les chances de l'automobiliste d'éviter un accident.

La formule bassée sur le principe "reconnaître le danger, comprendre les moyens de défense et agir à temps" telle qu'enseignée dans le Cours de conduite préventive, peut s'appliquer dans le cas des plus grands dangers de la route.

L'Alcool est un danger. Par exemple, un conducteur sur deux impliqués dans une collision mortelle, a bu. Le moyen de défense est de ne pas conduire après une grande ingestion d'alcool. S'il a bu modérément, le conducteur, avant de conduire, doit attendre à peu près une heure pour chaque verre d'alcool ou chaque bouteille de bière qu'il a pris. Un conducteur ivre représente un danger mortel sur la route. Au nom de la sécurité - ne conduisez pas en état d'ébriété!

Un autre grand danger, c'est la projection en dehors de la voiture à la suite d'une collision. Tous les ans, à peu près 6,000 Canadiens meurent des accidents de la route. Le moyen de défense est de porter la ceinture de sécurité. Si chaque conducteur portait sa ceinture de sécurité, la moitié de ces vies aurait été épargnée.

N'oubliez pas la semaine de la sécurité routière pendant toute l'année et conduisez avec précaution!

À propos du français au Manitoba...

J'ai été très déçu de voir en première page de **LA LIBERTÉ**, Premier procès en français au Manitoba.

Je suis déçu, car M. Pierre-André Forest est tombé dans le piège du Ministre de la Justice du Manitoba, piège qui sans controverse se définit par la politique du "tokenisme".

Selon moi ce piège s'est refermé sous l'influence de faire histoire, car naturellement ce spectacle a forcé l'histoire pour enterrer la réalité et l'embarras de faire la vraie histoire du Manitoba français.

Il n'y a pas de quoi se gonfler la poitrine car un procès français en règle n'a pas encore eu lieu. Ce gouvernement doit être fier de n'avoir pas eu à se battre et doit jouir du précédent qui a été créé selon leur perception du processus des services français au Manitoba, province qui a supposément regagné son statut bilingue.

On a pas fait de publicité pour ce premier procès, n'ayez aucune crainte, par contre on va l'exploiter au maximum. Le gouvernement peut maintenant se laver les mains de la mise en place des procédures qui demande de vrais services en français.

Le ministre de la justice s'est servi de M. Pierre-André Forest au détriment de la population et sans opposition de la part de notre organisme qui nous représente, la Société franco-manitobaine.

Est-ce que les services du Ministère sont en français? Est-ce que les policiers de la ville de Saint-Boniface parlent le français? Est-ce que l'on peut se faire servir en français à ce poste de police sans être obligé de demander en anglais des services français et d'attendre une bonne dizaine de minutes.

Raynald Guay avocat, peut-on le mettre aux oubliettes? Peut-on mettre aux oubliettes sa tenacité, sa perspicacité; comment peut-on oublier que c'est grâce à lui qu'on a osé defoncer la vraie porte, porte de la mise en pratique du jugement de la Cour suprême du Canada qui redonnait au français sa place dans la province du Manitoba. Je refuse de croire que le spectacle du premier procès français de M. Forest était ce qu'il désirait.

Peut-on accepter naîvement qu'on a réussi quand d'autres se retrouvent devant un outrage au tribunal pour avoir osé demander du français, et d'avoir protesté en Cour en osant refuser des services français hors de son ghetto à Steinbach?

Est-ce cela l'aspiration des Canadiens français du Manitoba? peut-on être aveuglé par un procès historique sous notre acceptation du "ghettoîse". Le futur des services français au Manitoba repose sur notre volonté de refuser le "tokenisme" et la politique de mise en ghetto de nous, Canadiens français, imposés par le gouvernement du Manitoba; position très importante si l'on veut leur démontrer notre volonté de vivre en français, afin qu'ils ne puissent plus camoufler sous le ministère des Affaires culturelles et du Patrimoine leur refus à se franciser selon leur loi.
repose sur notre volonté de refuser le

Est-ce que Pierre-André Forest a du se battre pour faire ouvrir la porte des services français? A-t-il perdu son business ou peut-être sa position? A-t-il passé des nuits blanches à surveiller sa famille, sa propriété et ses automobiles contre des attentats possibles, menaces faites par téléphone sans protection de la police?

A-t-il été soumis aux processus subtils d'intimidation et de découragement des Messieurs du Gouvernement, de la police et du Ministère de la justice? Je crois, chers Canadiens français, que M. Pierre-André Forest aurait eu une toute autre perspective de la question des vrais services en français au Manitoba et d'un vrai procès français.

La permission d'accorder un procès français par le ministère de la justice, selon leur perception n'est possible qu'à Saint-Boniface, est une défaite pour vous Canadiens français et non une victoire.

Quand un peuple accepte de ramasser les miettes du "tokenisme" et du "ghettoîsme", comment peut-il regarder ses enfants en face et leur dire d'être fiers d'être Canadien français.

Il est facile de prendre les lauriers de la gloire de la politique du "ghettoîsme" du Ministère de la justice pour faire l'histoire du "tokenisme" mais quand fera t-on la vraie histoire debout au Manitoba français?

Claude Aubin
Saint-Vital
le 1er décembre, 1981

Une réponse à la lettre de M. René Petit

M. le Rédacteur,

J'écris pour répondre à la lettre intitulée "Île-des-Chênes: une réponse du Tac au Tac!" (**LA LIBERTÉ**, le 19 novembre 1981) sous la signature de René Petit, président d'un comité de parents. J'aimerais ajouter, aussi, que ceci est ma dernière lettre sur ce sujet. Et, je tiens à mon point qu'il y avait seulement qu'à peu près une cinquantaine de personnes à la réunion de la commission scolaire de notre division le 19 octobre 1981 (y inclus ceux hors de la région concernée) et non une centaine. En tous cas, je ne continuerai pas à argumenter sur ce point, car cela ne nous donnera rien.

Sur la question des résultats de l'élection partielle du 28 octobre 1981; une des deux issues majeures était définitivement le site de la nouvelle école régionale -- et ceci avait été mis en écrit avant le jour de l'élection. Je maintiens que les résultats parlent pour euxmêmes. Je ne peux pas parler pour les parents de Saint-Norbert et Saint-Adolphe, mais j'aimerais vous laisser savoir que la forte majorité des parents français à Lorette ont solidement appuyé ma position vis-à-vis de l'école régionale; non seulement par téléphone et en conversation, mais aussi à la réunion annuelle des parents français (où la majorité était présente). Non seulement ont-ils fortement indiqué qu'ils veulent un programme français au niveau secondaire à Lorette (est-ce-qu'il y en a parmi vous qui sont prêts à publiquement opposer le français à Lorette?) et, que si cela n'est pas possible, qu'ils vont changer de programme plutôt que d'envoyer leurs enfants en dehors (surtout qu'on a déjà une école secondaire à Lorette), mais qu'ils sont concernés, aussi, que si l'école régionale n'a pas le nombre d'élèves tel que projeté, qu'il demeure toujours la possibilité que les jeunes à l'élémentaire de Lorette seraient obligés d'y aller par autobus (et ceci est définitivement une possibilité qu'a suggérée le "Public Schools Finance Board", lors de leur reunion du 25 novembre 1981). Espérons que ça n'arrivera jamais à ce point là, car ceci tuerait effectivement l'éducation française à Lorette - ce qui serait tragique!

D'abord, je répète que ceci est ma dernière lettre sur ce sujet et si le "Petit" comité de parents veulent en discuter plus long, je suis prêt a les rencontrer pour discuter et non pour se chicaner - presque n'importe quand et presque n'importe où. Je suis ouvert au raisonnement, mais ne suis pas prêt a compromettre les intérêts de la majorité des parents.

Très sincèrement,

Gilles Roch, commissaire
Division scolaire de la Rivière Seine
Lorette, Manitoba

L'appui de la FCPPQ

Monsieur,

Nous avons pris connaissance de votre lettre du 28 octobre 1981 concernant "l'embauche d'un directeur général" adressée à M. Jim Garwood.

Nous protestons avec vous contre la démarche dont il est question et nous croyons que les parents francophones ont droit à des services de qualité en français. Pour ce faire, les exigences que vous énoncez dans cette lettre sont un minimum pour garantir ces droits.

M. Bisson, soyez assuré de l'entier appui de la Fédération des Comités de parents de la province de Québec et également, nous en sommes certains, de celle de la Commission nationale des parents francophones.

Nous vous prions d'agréer, M. Bisson, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président,

Jean Pontbriand
Fédération des comités de parents de la Province de Québec Inc.
le 25 novembre 1981

C.C.
Présidents des Comités de parents urbains
Mme Joyce Patterson, commissaire
Mme Joan Barker, commissaire
M. Gabriel Girard, commissaire
M. Rénald Guay, commissaire
La Liberté
Mme Gilberte Proteau
Mme Jeanne Séguin, présidente, FFHQ
M. Marc Sabourin, président Conseil jeunessse provincial.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,900 foyers du Manitoba français.

Membre de l'association de la presse francophone hors Québec

APF HQ

Directeur: Claude GAGNÉ
Journaliste: Yvon GIROUX
Publicité: CLaude LÉTIENNE
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaires: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823. Les locaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain 340, boulevard Provencher.

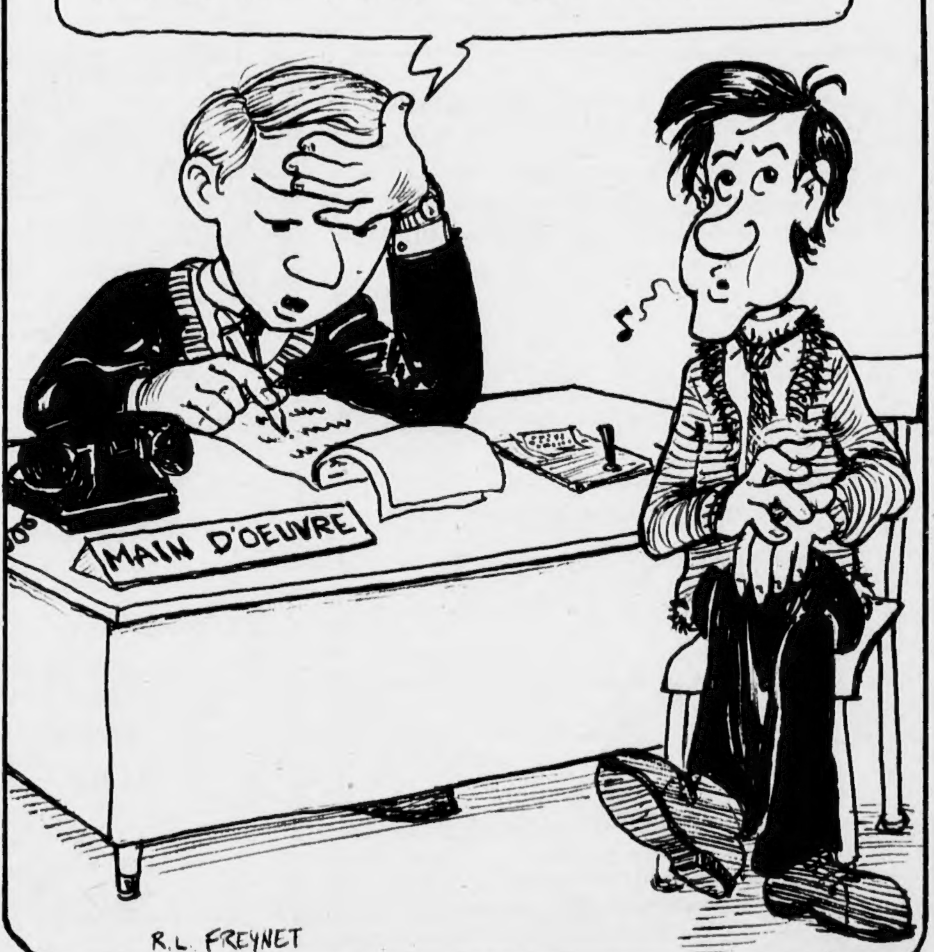
L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 96
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

alphonse par Daniel TOUGAS et Robert FREYNET



ON N'EST PAS ICI AU QUÉBEC!

Il m'est arrivé à deux reprises de vouloir m'adresser en français à des fonctionnaires fédéraux qui se trouvaient en rapport direct avec le public, comme par exemple le personnel du bureau des passeports ou des services douaniers de Winnipeg où le pourcentage de fonctionnaires bilingues était respectivement de un sur cinq et de zéro sur sept (Cf. The Winnipeg Free Press du 21 septembre, The Calgary Herald du 29 octobre, La Liberté des 24 septembre et 29 octobre 1981).

Malgré ces chiffres peu encourageants je ne m'attendais certes par à trouver l'accueil qui me fut reservé le 20 novembre dernier en entrant dans un autre organisme fédéral tel que le "Centre de counselling en matière de carrière pour jeunes" (je cite textuellement le nom de ce service). Je venais à peine de m'adresser en français à la réceptionniste que celle-ci me signifia en anglais qu'il fallait lui parler dans sa propre langue. Elle fut vite secondée par un autre employé qui vint me dire avec autant d'effort que de courroux: **"On n'est pas au Québec! ...We speak English here in Manitoba".** Le seul fonctionnaire bilingue dans ce bureau de huit employés vint clôturer ces débats. Mais la mauvaise volonté persistait. On demanda à une dactylo de prendre des photocopies d'une brochure en français, mais elle refusa. Le fonctionnaire bilingue dut le faire à sa place. Je partis en n'emportant que quelques pages photocopiées d'une brochure qui était disponible au public **en anglais mais pas en français.**

Nonobstant cette pénible impression et considérant seulement le nombre de fonctionnaires bilingues dans chacun des trois établissements visités au cours des derniers mois, on obtient les proportions suivantes: un sur cinq (Passeports), zéro sur sept (Douane), un sur huit (Counselling), ce qui donne la moyenne approximative d'un fonctionnaire bilingue sur sept.

Ô ironie! l'on trouve encore dans l'Ouest certains anglophones pour vous affirmer que l'administration fédérale est peuplée de 95% de francophones et de seulement 5% d'anglophones -quel favoritisme!,-etc. Ces mêmes personnes ne manqueront pas de dénoncer les sommes fabuleuses dépensées par le gouvernement dans son "Programme de développement du bilinguisme" destiné a franciser la fonction publique - francisation efficace en effet, se chiffrant par un fonctionnaire bilingue sur sept!

Cependant, une proportion aussi dérisoire ne s'explique pas seulement par les fonds mal utilisés mais aussi par la technique du gouvernement fédéral qui pourrait se résumer comme suit: Canadiens français, plaignez-vous pour obtenir vos services fédéraux en français, sinon vous n'aurez rien du tout! (Cf. Paul Denis: Il faut se plaindre. Le Franco-Albertain, 28 octobre 1981, p.5) Cette politique, qui veut faire des francophones de vils dénonciateurs, s'écarte sensiblement des nobles déclarations faites par le gouvernement pour apaiser la population québécoise: "La Loi sur les langues officielles place le français et l'anglais sur un pied d'égalité dans toutes les institutions du parlement et du gouvernement du Canada". Il n'est nullement question ici de déposer "une plainte par semaine pendant trois mois et ensuite on verra,.." (Ibid.).

Tout ceci nous ramène au "Centre de counselling en matière de carrière pour les jeunes" où il n'est même plus question d'ignorance mais bien d'hostilité délibérée vis-à-vis de l'une des deux cultures officielles. Ne soyons cependant ni trop surpris, ni trop sévères à l'égard de ces jeunes fonctionnaires qui, depuis plus de dix ans, ont été privés du droit de se perfectionner en français, les universités de l'Ouest ayant supprimé le français comme condition d'admission et comme matière requise. Les curieuses leçons de civisme données par les universités ont fini par porter leur fruit!

C'est précisément pour réparer des injustices de ce genre que la Société de l'éducation française hors du Québec s'est dédiée au rétablissement du français à l'Université. Malgré les abus actuels et justement à cause d'eux, les organismes fédéraux et provinciaux pourront prendre certaines mesures urgentes pour remédier à cet état de choses, ne serait-ce qu'en établissant des conditions linguistiques dans l'enseignement supérieur en échange des fonds distribués. La situation est d'autant plus sérieuse qu'elle continue à s'aggraver. Comme le Dr Kandler l'a déja fait remarquer au chancelier de l'Université de l'Alberta dans sa lettre du 16 avril 1979, "il parait singulièrement déplacé que les universités faillissent ainsi à leur mission, et il est grand temps que cela cesse".

André de LEYSSAC
Président de la SEFHQ

BILLET

LES COQUILLES

Non, il ne s'agit pas d'art culinaire. Il ne s'agit pas de la coquille Saint-Jacques, elle-même délicieuse, ou des fruits de mer, petits mollusques, oursins, et autres, délicieux aussi, que des restaurants vous offrent et qui en certains cas sont assez bien, arrosés de champagne ou de vin blanc.

Non. Il s'agit du domaine de l'imprimerie. Larousse nous dit qu'une coquille est "une faute résultant dans la composition typographique d'une lettre ou d'un signe retourné, transposé ou mis à la place d'un autre (exemple: "les mots sont les SINGES (pour signes) de nos idées)".

Terribles, n'est-ce-pas? Des singes au lieu des signes!

Et c'est comme ça. Chaque jour, dans les grands journaux, et dans les moins grands journaux, et même dans les revues, on remarque des coquilles. Devons-nous de ce fait être frappés de terreur panique? Nous ne le croyons pas.

*Certaines personnes, qui nécessairement ne lisent pas **LA LIBERTÉ,** mais qui apparemment l'épluchent à leur façon, avec ou sans malice, font remarquer à la direction du journal qu'ils ou qu'elles y ont découvert "des fautes" dans une édition ou dans une autre. S'agit-il de fautes graves? Le journal a-t-il imprimé que Monsieur Jobin était le "gouverneur général" du Manitoba, alors qu'il eut fallu écrire "lieutenant gouverneur" (il n'y a qu'un gouverneur général au Canada, et il est à Ottawa)? Pas du tout, Il s'agissait de coquilles typographiques.*

Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer en détail comment se fait un journal, qu'il s'agisse d'un quotidien ou d'un hebdomadaire. Il faudrait être assez intelligent pour comprendre qu'à l'ère de l'électronique, tout va extrêmement vite, qu'il existe presque une lutte constante entre l'ordinateur et celui ou celle qui le contrôle, ou en tout cas prétend le contrôler.

Les textes qui sont destinés à être publiés dans le journal sont lus, corrigés, et passés à l'ordinateur. L'ordinateur les remet au réviseur, qui corrige à la main les erreurs, et repasse les colonnes à la machines. L'ordinateur fait les corrections indiquées et, à l'occasion, ce faisant, produit de nouvelles erreurs. Le réviseur recommence. Ainsi de suite.

Mais il y a le temps. Le temps passe. Il faut faire vite, car viendra bientôt l'heure de tombée. Il se glissera toujours des coquilles, que ce soit dans la grande presse ou dans l'hebdomadaire. Je ne lis pas les journaux pour chercher des poux -des coquilles, Je lis les journaux pour me tenir au courant de l'actualité, pour y examiner des opinions, pour me renseigner. À moins que je ne cherche noise à quelqu'un...

*Un personnel technique très réduit fait paraître **LA LIBERTÉ** chaque semaine. Dans les grands journaux, qui emploient des centaines de personnes de tous les domaines, il y a des rédacteurs, des rédacteurs spécialisés, des rédacteurs adjoints, des secrétaires de rédaction, des chefs de pupître, des réviseurs, des reporters, de nombreux techniciens, des photographes, etc. Et malgré tout, les fameuses coquilles apparaissent presque régulièrement. Si le mot "coquille" est dans Larousse, c'est que le phénomène qu'il représente ne se retrouve pas seulement à Saint-Boniface. Si tel était le cas, personne, ici ne saurait ce que c'est qu'une coquille. Il y aura toujours des pauvres, dit-on -il y aura toujours des coquilles.*

*Cela nous amène au "COUP DE POUCE". L'équipe permanente de **LA LIBERTÉ** est peu nombreuse. Le journal a recours à la collaboration extérieure pour certaines chroniques. Cela ne change rien au côté production. Plus de fonds permettrait un personnel accru, dégageant ceux qui oeuvrent constamment sous pression et rendrait de ce fait possibles des améliorations sensibles tant du côté contenu que du côté technique. C'est l'objet du "COUP DE POUCE".*

Jusqu'ici, la réponse au "COUP DE POUCE" a été excellente. Espérons que cela continuera.

Pour ma part, j'oublie les coquilles typographiques et m'en tiens à la coquille Saint-Jacques, avec du bon vin.

Jean de LOTINVILLE

L'existence de Francofonds n'est plus en doute



Le président de Francofonds, Me Laurent Roy, lors de son discours aux Amis de l'organisme. (On aperçoit en arrière-plan la bannière du Club).

Le Club des Amis de Francofonds a été officiellement lancé lors de la rencontre-banquet tenue au Centre récréatif Notre-Dame, lundi dernier. Tout près de 200 personnes assistaient à cet événement, dont le maître de cérémonie était M. Marcel Lécuyer.

Maître Laurent Roy, président de Francofonds, a expliqué lors de son discours les buts de ce Club. Tout d'abord, il vise à rassembler les personnes qui démontrent qu'elles sont des amies de Francofonds dans le but de rendre formel leur engagement envers l'organisme. Ensuite de pouvoir souligner grâce à ces rencontres sociales le travail qu'elles y font pour permettre à la communauté de s'autofinancer.

Par la suite, le vice-président M. Albert Vielfaure a présenté la bannière du Club, une création de Denise Roy. Cette bannière aux couleurs du drapeau franco-manitobain, a deux principaux symboles: le blé pour le Manitoba et la fleur de lys pour les francophones.

Puis le trésorier, M. Gérard Lécuyer, a souligné que trois ans après ses débuts, Francofonds a atteint un point de non-retour. Il n'est plus en doute. "Ce soir marque l'aboutissement de la première étape, celle où nous avons particulièrement travaillé à faire connaître, ce qu'est Francofonds".

Depuis les débuts, Francofonds a placé l'accent sur le système auto-chèque. Les administrateurs croient encore que cette formule est la meilleure, car elle assure la croissance continue du fonds pour l'avenir. Présentement 260 personnes contribuent mensuellement 2,175 dollars pour une moyenne de $8.36 par mois. Selon M. Lécuyer, si Francofonds parvenait à faire augmenter la moyenne mensuelle et à doubler le nombre d'adhérents à cette formule, l'organisme passerait de l'enfance à l'adolescence, car par ce seul moyen il y aurait possibilité d'accumuler 50,000 dollars par année.

M. Lécuyer en a profité pour donner un aperçu de l'évolution de Francofonds. En 1979, par le biais de certificats, d'épargne et d'auto-chèques, l'organisme avait 87,571 dollars et en distribuait $4,800. En 1980, il y avait 165,048 dollars de placés et Francofonds en distribuait $12,126. À la fin de novembre 1981, il y avait 225,858 dollars. Une appréciable augmentation d'année en année.

Les Amis de Francofonds ont ensuite pris connaissance d'une formule d'engagement visant la croissance par plusieurs moyens de l'organisme. L'objectif visé est de 500 dollars annuellement par adhérent. Suite à cet engagement, tous les membres du Club se verront remettre une épinglette créée et fondue spécialement pour eux.



Une partie de la foule des 200 personnes qui sont devenues des Amis de Francofonds.

Le juge Alfred Monnin, choisi premier président du Club s'est déclaré très heureux d'offrir son coup d'épaule afin d'aider Francofonds. Il a ensuite prédit que, si avec 60000 francophones il a été possible d'amasser un quart de million, d'ici deux ans ce montant sera doublé. À voir l'enthousiasme du juge Monnin et des Amis Francofonds, il pourrait bien avoir raison. Il est toujours possible d'adhérer au Club, il vous suffit de vous renseigner auprès de Francofonds. Car comme il l'a été souvent répété au cours de la soirée, Francofonds c'est l'affaire de tous les francophones.

Yvon GIROUX



Il y a un nombre de situations idéales pour la prise de photos pendant la planification des fêtes de Noël -- l'achat de cadeaux, la cuisson au four, la décoration de l'arbre, la préparation des menus spéciaux, les cadeaux faits à la main et beaucoup plus.

C'est maintenant le temps de commencer à capturer les moments spéciaux des fêtes sur film. Le nouveau système Sun 600 Polaroid offre une façon simple de viser et de déclencher qui permet de concentrer sur les festivités et non pas sur l'ouverture du diaphragme et l'éclairage.



Collège secondaire de Saint-Boniface

NOS DIPLÔMÉS DE L'ANNÉE PASSÉE QUE FONTS-ILS?

Cette semaine nous vous présentons les huit diplômés qui poursuivent leurs études à la faculté d'Éducation au Collège universitaire de Saint-Boniface. (L'Institut pédagogique) Ces jeunes, qui ont dmontré beaucoup de talent au CSSB se destinent à une carrière dans l'enseignement. On réalise que l'éducation française au Canada a fait ses marques ces dernières années et il nous faudra des personnes compétentes pour remplir divers postes. Nous sommes confiants que ces étudiants seront à la grandeur de la tâche. Ces étudiants sont: Jeanne Alarie, Carole Bourgeois, Elaine Giasson, Rachelle Laflèche, Johanne Marcotte, Gisèle Paillé, Monique Robert et Michèle Rousseau.

Bon succès à tous.










DU NOUVEAU CHEZ NOS ENSEIGNANTS

M. Jean-Yves Rochon nous a quitté après presque 10 années de service au Collège. C'est dommage qu'il ne soit plus avec nous, mais il l'est encore un peu, peut-être même plus qu'avant car il est maintenant adjoint au directeur général avec pleine responsabilité du service aux étudiants de la division de Saint-Boniface. Bravo, Jean-Yves et merci pour tes services au Collège secondaire.

Naturellement, il fallait remplacer M. Rochon. C'est M. Patrick LeMadec qui est l'élu. M. LeMadec est donc conseiller en orientation à mi-temps. Auparavant, M. LeMadec avait enseigné à l'école de Saint-Norbert, de Saint-Andrews et au "Miami Collegiate".

Il fit des études à l'Université de Winnipeg, au Manitoba, de l'Alberta, et à l'Institut pédagogique du Collège de Saint-Boniface. Il obtint sa maîtrise en "counselling" scolaire à l'Université d'Ottawa. Patrick fit aussi un stage de 3 ans dans l'est.

Bienvenue parmi nous, Patrick.

M. Georges Druwé regardait aussi vers d'autres pâturages...et cela lui a valu un poste à mi-temps au Centre pédagogique de Saint-Boniface. Voici les responsabilités qui lui sont confiées:

1. Les activités de perfectionnement professionnel des enseignants de la division
2. L'évaluation des besoins du personnel enseignant pour des conférences à grande échelle, l'organisation et l'évaluation de ces conférences.
3. L'administration générale du budget, des politiques et du comité de direction du Centre pédagogique.

Voilà une bonne bouchée pour un employé à mi-temps. Bonne chance, Georges.

AU PAYS DES VOYAGEURS - CSSB

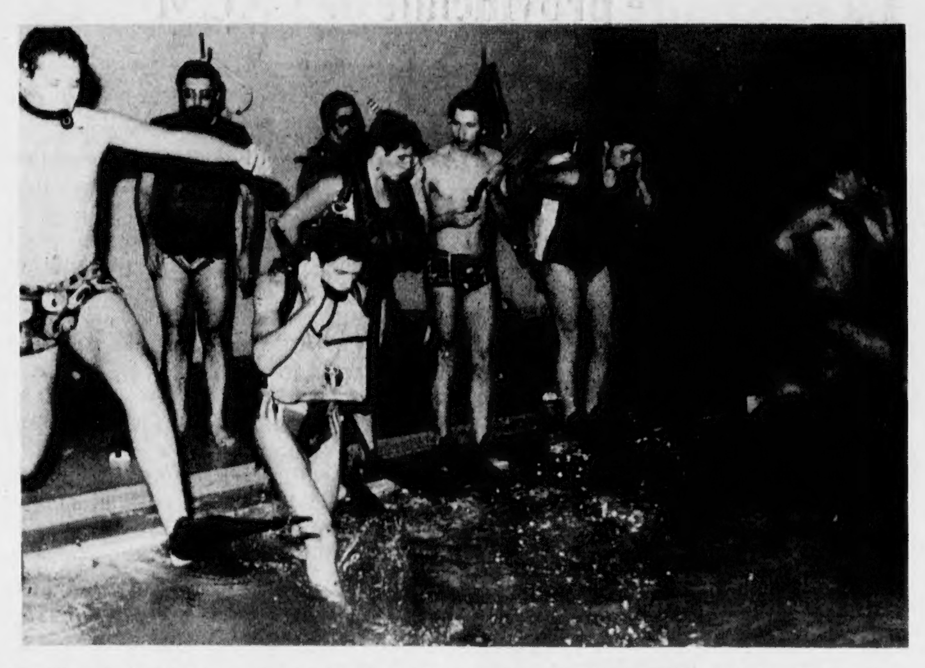
Finales SCSB de Volley-ball

FILLES FRESHMEN: championnes SCAA
GARÇONS FRESHMEN: champions SCAA

Les **filles freshmen** ont défaites le parc Windsor 2 matchs de suite par le pointage de (15-9) (15-6) dans le 1er match qui a eu lieu mardi, le 24 novembre et (15-7) (10-15) (15-6) dans le 2e match qui a eu lieu jeudi, le 26 novembre. Les filles freshmen du Collège représenteront la ligne SCAA au Championnat provincial.

Les **Garçons freshmen** ont défaits Murdoch MacKay en finale (15-7) (15-6) dans le 1er match mardi, le 24 novembre et (17-15) (15-9) dans le 2e match jeudi, le 26 novembre. C'est le 6e championnat de l'année pour les garçons Freshmen du CSSB qui représenteront la ligue SCAA au championnat provincial.

Félicitations aux garçons 9e, filles Freshmen, filles Varsity, garçons Freshmen et garçons Varsity qui se sont qualifiés pour les provinciales. C'est la première fois qu'une équipe de volley-ball du Collège secondaire représente la ligue SCAA dans un championnat provincial.



On voit sur la photo les membres du Club qui ont passé leur test mardi dernier.

PLONGÉE SOUS-MARINE

Depuis deux ans déjà, Denis Dragon professeur au Collège et moniteur accrédité en plongée sous-marine met ses connaissances en plongée au profit des élèves. Le Club de plongée en est un qui est offert aux Collégiens dans le cadre des 40 comités para-scolaires. Le cours se divise en trois parties: théorie, piscine et eau libre, et dure environ 30 heures. Jusqu'à présent, 31 élèves et quelques profs ont suivi le cours et une quinzaine d'entre eux ont été certifiés.

Jean-Paul Desrochers, Richard Renaud, Luc Fontaine, Joël Lachiver et Paul Brisson viennent de recevoir leur certificat pour avoir terminé les 3 étapes du cours de l'année dernière.

Cette année 8 élèves font partie du club. Le cours est donné au Y par Denis Dragon et Albert Dubé. Ce dernier ayant été certifié l'an passé. Le club planifie une sortie au Lac Westhawk à la fin de novembre afin de mettre en pratique leurs connaissances en eau libre.

Il faut dire que seulement les plus hardis font partie du club.

La rencontre provinciale de l'ACM

Un énorme travail a été accompli en fin de semaine au Centre culturel, par les choristes qui voulaient travailler leur répertoire en vue des 6e Choralies internationales qui se dérouleront du 31 juillet au 7 août. Lors de cette première rencontre provinciale de la saison 1981-82, 125 adultes et 150 jeunes s'étaient inscrits aux différents ateliers. Les jeunes de la 4e à la 6e année venaient des écoles du Précieux-Sang, de Sainte-Anne, de La Broquerie, d'Île-des-Chênes, Noël Ritchot, de Saint-Norbert, Lagimodière, de Lorette et Taché. Il y eut aussi 4 participants de Zénon Park en Saskatchewan.

Pour aider tous ces choristes pleins de bonne volonté, il y avait une équipe dynamique dont il faut souligner le travail. Parmi les chefs de choeur, notons les noms de Alice Parizeau, Guy Boulianne, Claudette McDonald, Sr Jeannine Vermette, Camille Dubé, Hélène McCarthy et Sr Evelyne Palud, et les accompagnatrices Hélène Arpin, Sr Agathe Dorge et Agnès Dubois.

Dimanche, après la messe célébrée par l'abbé Caron, ce fut l'assemblée annuelle de l'Alliance chorale Manitoba. Cette assemblée, présidée par le juge Alfred Monnin, réunissait une quarantaine de personnes, et ils ont procédé à l'élection du Conseil d'administration. Les personnes élues pour une période de deux ans sont: Camille Légaré, Emile Hacault, Marie-Marthe Guénette, Jocelyne Laurencelle, Ludger Jubinville, et Pauline Charrière. Les autres élus pour une période d'un an sont: Constance Bradet et Richard Dorge ainsi que Julie Gautron qui fut élue représentante des jeunes. Présentement quatre autres conseillers terminent leur terme, il s'agit de Paul et Alphonse Fournier, Oril Tétrault et Gilbert Boissonneault.

Yvon GIROUX

L'abbé Bernier s'en souviendra longtemps



Ils étaient 200 paroissiens à rendre un vibrant hommage, dimanche dernier, à l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, pendant 11 ans. Cette fête fut préparée avec l'aide de tous les comités et associations de la paroisse, sous l'initiative de Mme Georgette Vrignon.

Plusieurs personnes ont exprimé leur appréciation du travail fait par l'abbé Bernier, dans une salle paroissiale remplie à craquer pour la circonstance. Tout d'abord le maître de cérémonie, M. Georges Druwe, a souligné entre autres choses, la grande simplicité de l'abbé Bernier qui savait faire des sermons très humains tout en conservant une spiritualité très profonde.

Par la suite, l'abbé Louis Laurencelle qui a travaillé 14 ans avec l'abbé Bernier, dont 8 ans dans la paroisse a dit que celui-ci avait un plan bien précis. Il voulait faire de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens plus qu'une paroisse il voulait en faire une communauté chrétienne. Sur cet aspect, l'abbé Laurencelle considère que cela a réussi. Celui-ci a également été impressionné par l'attitude de l'abbé Bernier qui portait une attention toute spéciale aux plus démunis. L'abbé Robert Campeau, qui a travaillé trois ans à ses côtés a aussi fait son éloge.

Le nouveau curé de la paroisse, l'abbé Lucien Roy, reconnut qu'il était difficile de remplacer l'abbé Bernier, mais il a précisé qu'il avait bien l'intention de continuer ce que les autres ont fait dans la paroisse. La chorale de la paroisse a ensuite interprété deux chansons, dont les paroles furent écrites par Mme Adélina Roy spécialement pour le héros de la fête.

M. l'abbé Bernier, qui exerce maintenant son ministère dans la paroisse de Pine-Falls, à été très touché par les marques d'appréciation qui lui furent témoignées. Il a déclaré qu'il fallait remercier Dieu, "car c'est lui qui est au commencement de tout ce qui s'est fait de bien". Il en a profité pour remercier les paroissiens, pour la volonté de faire quelque chose qu'ils ont démontrée au cours de son ministère. Soulignant le fait qu'il avait démissionné pour cause de santé, il a demandé à ses anciens paroissiens de prier pour leur ancien curé.

L'abbé Bernier a aussi assisté à la présentation d'un montage audio-visuel réalisé par Mme Jeanne Dumaine en collaboration avec des élèves de 7e et 8e année de l'école Lacerte, tiré d'une adaptation de "Manito" le livre écrit par l'abbé Bernier. Il est d'ailleurs question que ce montage devienne un outil pédagogique utilisé dans les écoles dans un proche avenir.

Le héros de cette fête a reçu plusieurs cadeaux dont un fauteuil, une couverture, un tableau, une plaque soulignant les services rendus aux Chevaliers de Colomb, un sac de voyage et 600 dollars en dons des paroissiens. Sans oublier le sac plein d'os offert à son fidèle compagnon, son chien Napoléon.

Yvon GIROUX

Les langues officielles

Il incombe au gouvernement fédéral de s'assurer que les deux langues officielles de la nation soient protégées dans notre culture et dans nos universités. Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement fédéral se doit de placer les deux langues officielles sur un pied d'égalité.

Il est important de rendre possible la continuation des cours d'immersion donnés par les écoles jusqu'au niveau universitaire, tant en ce qui concerne le français hors Québec que l'anglais au Québec.

Il est également important de faciliter l'enseignement de la deuxième langues officielle au noveau universitaire dans n'importe quelle partie du pays.

Pour atteindre ces objectifs, il faudra mettre fin à la situation invraisemblable créée depuis 1968 par la suppression du français comme condition d'admission et comme matière requise dans les universités.

La Société de l'éducation française hors du Québec demande instamment au ministre des finances de faire dépendre les octrois fédéraux en éducation de la restauration par les universités du français comme condition d'admission d'une part, et comme matière requise d'autre part.



14 ou 21 février 1982

Saviez-vous que:

Depuis 1976, l'artiste manitobain, Réal Bérard, nous offre ses merveilleux croquis où figurent quelques aspects de l'histoire fascinante des Voyageurs de chez nous.

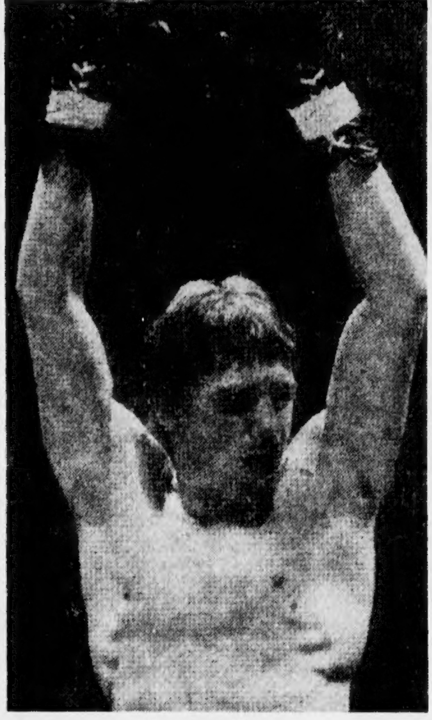
Cette année, le Festival du Voyageur est fier de pouvoir vous présenter, grâce au talent de Réal, la légende du canot, ou "La Chasse-galerie".

En plus de retrouver la devise et le dessin sur nos gros macarons, ceux d'entre vous qui font collection d'objets-souvenirs pourront retrouver "La Chasse-galerie" 1982, "Cré Nusôtes va!" 1981, "Siti bô la vie" 1980, et "L'Set d'la dérouine" 1979 sur un ensemble de tasses en porcelaine.

Mais, pour revenir à notre thème de cette année, la "Chasse-galerie", provient d'une légende dont le motif central évolue autour de paroles magiques. Celles-ci permettent à des Voyageurs d'aller visiter dans une seule nuit, grâce à un canot volant, des amis qui sont à plusieurs centaines de milles de distance.

Oui, mais ce canot est-il réutilisable tel que le "Columbia"?

Chuvalo à Winnipeg le 10 décembre


Ghyslain Deroy

L'ancien boxeur professionnel George Chuvalo, sera à WInnipeg à titre d'arbitre invité lors de la soirée de boxe professionnelle du 10 décembre au Centre des Conventions de Winnipeg. Chuvalo qui a remporté 74 des 88 combats qu'il a livrés, a accepté d'arbitrer un combat lors de cette carte de boxe professionnelle.

Le combat principal opposera les poids moyens Doug Demmings et Jimmy Gradson dans un combat fixé à 10 reprises. Lors du premier affrontement, en 1979 entre ces deux boxeurs, Gradson avait remporté une victoire aux points. Au même programme le mi-moyen québécois Ghyslain Deroy affrontera l'Américain Bruce Strauss, dans un autre combat fixé à 10 reprises; les poids moyens américains Scotty Papasodora et Gene Wells dans une bataille prévue de 8 reprises; Don Lalonde de Winnipeg affontera l'américain. Abar Abdula dans un combat prévu pour huit reprises dans la catégorie des "light heaveyweight" et finalement Dan Vandal, aussi de Winnipeg, se mesurera à l'Américain James Shaver dans un combat fixé à 6 reprises dans la même catégorie.

Êtes-vous intéressés?

Êtes-vous intéressés à jouer au "cribbage", aux dames, aux échecs? Êtes-vous une personne qui aime crocheter ou tricoter? Seriez-vous prêt à faire une visite amicale en buvant une tasse de café?

Si l'une de ces choses vous tente joignez-vous aux nombreux Manitobains qui visitent déjà une personne de l'âge d'or une fois par semaine.

Appelez-nous au numéro 947-1276.

Une production du CM à CBWFT

"Bonne fête, maman", qui ouvrait la 56e saison du Cercle Molière sera présentée à CBWFT en mars 1982.

Le tournage de cette production s'est fait du 15 au 19 novembre dans la Salle Pauline-Boutal.

C'est la deuxième collaboration entre la Société Radio-Canada et le Cercle Molière, La première qui rapportait au petit écran la pièce Oscar s'étant avérée un immense succès, CBWFT et le Cercle Molière ont décidé de tenter à nouveau cette expérience.

La distribution de "Bonne fête, maman", de Elizabeth Bourget, comprend Lucille Wiltshire, Maurice Noël, Monique Joyal-Marcoux, Roselyne Prince, Pierre Trudel et Denis Blouin dans une mise en scène de Irène Mahé. La réalisation CBWFT est de Léo Foucault.

Dossier Bilodeau ... suite

suivre de près l'administration de la justice lorsqu'il y a des demandes en français pour éviter les situations malencontreuses connues récemment. "Les cas de M. Claude Aubin, menacé d'outrage au tribunal et de M. Camil Dufort, menacé de suspension de son permis de conduire confirment clairement les problèmes administratifs sérieux auxquels font face les résidants de cette province lorsqu'ils demandent des services judiciaires en français", a indiqué Mme Proteau.

M. Bilodeau devrait être entendu par la Cour suprême vers le mois de février; quant à la SFM, elle devrait obtenir une réponse à sa demande d'intervention d'ici le mois de janvier.

Yvon GIROUX



Mme Gilberte Proteau, présidente de la SFM.

Saint-Joseph

Partie de cartes

La partie de cartes du 28 novembre, fut un très grand succès, et c'est à tous ceux qui sont venus nous encourager d'un peu partout, soit de la ville comme des diverses paroisses de la campagne, que nous devons nos remerciements les plus sincères.

Tous ce qu'une telle soirée a occasionné d'organisations et de temps à notre groupe étaient vite éclipsés par les résultats fascinants: un profit net de plus de $1,200.

Ce n'est sûrement pas du superflu, à cette occasion, de redire à chacun, qu'un tel succès on ne peut y parvenir qu'en continuant à partager ensemble l'amitié, la bonne entente et l'effort continuel qui mènent immanquablement là! BRAVO!

Concert de Noël

Un dernier appel à tous ceux qui voudraient bien faire partie du concert de Noël pour le samedi 12 décembre, à la salle de Saint-Joseph, à 13h30 (au lieu de 14h) tel qu'annoncé dans le journal de la semaine passée. Plus de détails concernant le procédé de cette fête vous étaient transmis dans le numéro du 26 novembre.

Ça promet d'être très intéressant et on vous attend en grand nombre, petits et grands. C'est sûrement l'une des belles occasions d'aider à tous de mettre une note de Noël, d'un Noël d'amour et de partage.

Nous avons besoin de vous!

Invitation spéciale à tous, jeunes et moins jeunes, de venir aux pratique de chants à l'église, après la messe du vendredi soir jusqu'à Noël, pour bien se préparer à chanter de toute son âme, aux différents offices du temps des fêtes et tout particulièrement pour la messe de Minuit! Nous avons besoin de vous tous, ténor, basse alto soprano! Vous tous, qui avez reçu du Seigneur le beau don de cette voix, qui est la vôtre, et qui se perfectionne à chaque fois qu'elle se donne! On compte sur vous!

Marie SARRASIN

"Couper votre arbre de Noël"

Le département des ressources naturelles du Manitoba, a annoncé que la région où vous pourrez "couper votre arbre de Noël" sera accessible au public à compter de dimanche 6 décembre.

Pour atteindre cette région de coupe, il est conseillé aux automobilistes de suivre l'autoroute 44 est durant 11 1/2 kilomètres (7 miles) à l'est jusqu'à la jonction entre l'autoroute 12 et 44. Un mille passé l'autoroute 316, les automobilistes devraient tourner au nord sur une route de gravier et poursuivent leur route pendant 3.2 kilomètres (2 milles). Des panneaux indicateurs seront installés sur l'autoroute 44.

Débutant le 6 décembre et se terminant le 24, les arbres peuvent être coupés du lundi au jeudi entre 8h. et 17h., et du vendredi au dimanche de 8h. à 18h.. Le coût de chaque arbre est de 50 cents, et une limite de trois arbres par véhicule est imposée. Pour accommoder les gens qui s'y rendront, des tables de pique-nique et des toilettes seront disponibles.

Aux artistes franco-manitobains

Vous êtes artiste/peintre professionnel? Vous fabriquez de belles choses durant vos temps libres? Le Centre culturel franco-manitobain vous offre toutes sortes de possibilités pour exposer et vendre vos oeuvres.

Venez faire un tour au Centre, voir l'exposition d'objets d'arts créés par d'autres amateurs comme vous. L'exposition est du 3 au 5 décembre. La vente se fera le samedi 5 décembre à 20h30. Ça vous donnera peut être le goût de préparer de l'artisanat pour la **vente du Festival du Voyageur.**

Il existe aussi le **concours d'exposition 1981-82.** Le Ccfm invite les artistes et artisans amateurs ou professionnels, groupes ou associations intéressés à exposer au Centre, à soumettre leur projet à la coordonnatrice des Arts et Métiers, avant le 31 janvier 1982.

Pour plus de renseignements appelez Lise Brémault au 233-8971.

Service supersonique

Plus de 4,000 passagers par mois empruntent le Concorde entre Londres et New York, annonce British Airways.

Ces chiffres sont de dix pour cent supérieurs à ceux de la même époque l'année dernière et largement attribuables à la récente introduction d'un vol en soirée au départ de Londres.

La liaison Londres-New York a été inaugurée le 22 novembre 1977. Depuis, British Airways a transporté près de 300,000 passagers sur ce secteur. Environ 100,000 passagers ont voyagé en Concorde entre Londres et Washington depuis 1976.



5 GÉNÉRATIONS
Debout: Julien Verrier et sa fille Marcelle Delorme
Assises: Etiennette Verrier, l'aïeule, et Azélie Kirouac, la bisaïeule, tenant sur ses genoux le petit Edmond Delorme, fils de Marcelle.

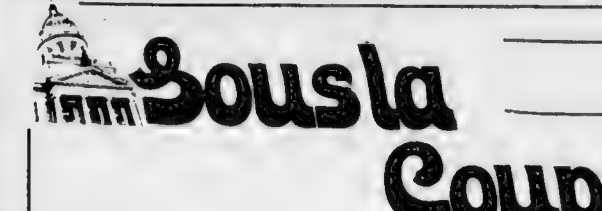
Besoin d'hébergement

Le tournoi international de Hockey Mineur du Festival du Voyageur aura lieu du 17 au 21 février dans le cadre du Festival du Voyageur.

Un équipe de 17 jeunes du Citadelle-Québec aurait besoin d'hébergement afin d'assister au tournoi.

Si vous voulez recevoir de ces jeunes, ou voulez plus d'information, communiquez avec Adrien Moquin au 247-7692 ou encore au 247-9124.

Utilisez les timbres de Noël



Collège universitaire de Saint-Boniface

Le cinéma français au Manitoba

Il est difficile de concevoir qu'il y a des gens qui nous disent, encore et encore, qu'il n'y a pas assez de cinéma français dans les régions de Winnipeg et de Saint-Boniface. Ces gens sont, sans doute, mal informés car cette année plus que jamais, les films français apparaissent partout. Il y a environ six organismes culturels qui nous les présentent. Citons-les: **le Centre culturel de Saint-Boniface, le Cinéma 3, le Cinéma au Northstar Inn, la Galerie d'art de Winnipeg, l'Université de Winnipeg, l'Alliance française** en collaboration avec **l'Office National du film** et **le Ciné-Club du Collège universitaire de Saint-Boniface** et tous les autres dont nous ignorons l'existence. Les cinéphiles peuvent se tenir bien occupés en badinant d'un cinéma à l'autre. Pour ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas se déplacer, il y a toujours les **"Grands films"** du jeudi soir ou le **"Cinéma"**, tard en soirée au poste de télévision CBWFT.

Encore, il y a des gens qui osent dire qu'ils veulent avoir plus de cinéma local. Mais qu'est-ce que cela veut dire? Ce n'est pas suffisant d'avoir diverses séries de films au CCFM et une série variée au Collège universitaire de Saint-Boniface? En moyenne, il y a six films différents qui passent par mois à Saint-Boniface même, (sans compter les présentations spéciales des autres organismes mentionnées ci-haut).

Mais il faut dire qu'on est très chanceux d'avoir autant de sélection et sans que cela nous coûte cher. D'abord le CCFM présente ses films gratuitement, grâce aux multiples subventions qu'il reçoit, soit du gouvernement québécois ou du gouvernement fédéral. Le Comité culturel du Collège doit demander le prix modique de $2.50 à la porte pour en arriver avec ses dépenses. Par contre, il vous offre une carte de membre qui vous est presque donnée. La carte coûte $10.00 pour les étudiants et $15.00 pour les gens de l'extérieur et ceci permet l'entrée à 10 différentes présentations.

Les autres organismes ne chargent jamais trop cher non plus. Souvent ce n'est que pour défrayer les coûts du loyer et du transport du film, du projectionniste, de la publicité, de l'entretien des machines, etc. On ne peut imaginer ce que peut être le loyer d'un film commercial, venant de distributeurs de l'Est. Tout dépend de l'âge du film. Un film de dix ans et plus peut coûter de $125.00 à $250.00 et les nouveaux films, comme "Les Plouffes", peuvent coûter près de $1000.00. Les frais de déplacement du film et de la publicité sont en plus. Donc les gens doivent s'attendre à payer un coût d'entrée à la porte. Après tout, ils sont toujours prêts à payer $4.50 aux cinémas anglais de Winnipeg, pour voir un film qui passera de toute façon à la télévision un an plus tard.

Alors, pour vous qui êtes amateurs de films français (qu'ils soient d'origine française, canadienne, britannique, américaine, ou autres), les cinémas de Saint-Boniface et de Winnipeg vous attendent.

Monique BRUNEL

CHRONIQUE RADIO

À CKSB

MICRO MATIN, l'émission réveil-matin radiophonique ajoute une nouvelle chronique à son programme: DÉCLIC, le matin à 6h52 en compagnie de CLAUDE BLANCHETTE qui en parle en ces termes:

DÉCLIC comme le son qui précède la sonnerie du réveil-matin
DÉCLIC, un petit mouvement pas trop brusque mais assez pour nous mettre en route.
Voilà ce que sera DÉCLIC:
une pensée pour la route,
une idée pour la journée
une réflexion pour vous accompagner
une interrogation pour vous interpeller
une fantaisie pour vous amuser
Question de bien partir la journée avec un petit quelque chose qui dépasse la température et l'information.
Un petit quelque chose qui viendra donner un élan à la routine, un sens au travail,
oui, juste un petit DÉCLIC".

CONTACT du 7 décembre à 8h45
Roger Bilodeau parle de la carrière d'avocat.

PASSÉ D'AUJOURD'HUI des mardi 8 et jeudi 10 décembre à 8h45
Raymond Bernier l'une des personnalités les plus marquantes de la scène manitobaine raconte sa vie passée au service de la communauté.

DISCOTHÈQUE OUVERTE: que tous nos fidèles auditeurs de Discothèque ouverte se souviennent que cette émission débute maintenant à 11h10, le samedi matin. Et bien sûr, pour entendre le disque de son choix, le numéro à composer est toujours le 233-8020.

Lorette

Une soirée de Noël pour la LFC et les Chevaliers de Colomb

C'est année à l'occasion de la fête de Noël, deux organismes paroissiaux se regroupent pour fêter Noël. La Ligue des femmes catholiques, accompagnée des Chevaliers de Colomb, invitent tous leurs membres (avec leurs dames et maris), à assister à une soirée récréative qui aura lieu vendredi le 18 décembre à 20h à la salle paroissiale. La soirée se composera de chants, jeux et musique. Le tout se terminera par un délicieux repas. Donc ne manquez pas cette occasion. On vous attend tous. Les membres intéressés sont priés de faire parvenir votre nom avant le 10 décembre à Blanche au No: 2845 ou Alice au No.: 3591.

Lilliane LANSARD

René, Joseph **Grégoire**, fils de Gilles et Yvette Grégoire, né le 16 octobre et baptisé le 8 novembre. Parrain et marraine: Allan et Jeannine Porteous de Lorette.

Emma **Mireault** de Lorette, décédée le 16 novembre, à l'âge de 89 ans.

Henri **Bissonnette** de Lorette décédé le 18 novembre, à l'âge de 86 ans.

Jeannine **Dubois** de Lorette décédée le 21 novembre, à l'âge de 23 ans.

Elzéar **Lagimodière** de Lorette décédé le 19 novembre, à l'âge de 73 ans.

INFO DIOCESAINS

ÉMISSIONS RELIGIEUSES

Émissions d'intérêt spécifique
RADIO CKSB - 1050
* LA MESSE SUR LE MONDE le dimanche à 7h10
* HISTOIRE RELIGIEUSE DU CANADA FRANÇAIS
le dimanche à 8h10
Le père Emile Legault interviewe le CARDINAL LÉGER
émission très intéressante en cours depuis octobre.
* * * * * * * * * * * *

TÉLÉVISION CBWFT - Canal 3/Cable 10
Dimanche - 6 octobre
* MA SOEUR LA TERRE - 9h45

LE FEU: Claude Lafortune explique à Claire et François (marionnettes) que, grâce à la maîtrise du FEU, les hommes ont conquis les forces de la nature.

Emission très instructive: Texte d'Henriette Major; voix de Henri Bergeron; Réalisation de Gérard Chapdelaine.

* LE JOUR DU SEIGNEUR - 10h

En direct de Toronto, consécration de l'église St-Louis-de-France.

Célébrant: M. Le cardinal Emmett Carter.

* SECOND REGARD - 16h

1re partie: Actualités religieuses
2e partie: TEILHARD AUJOURD'HUI

À l'occasion du centenaire de la naissance de Pierre Teilhard de Chardin, aperçu des colloques tenus en France, à l'Unesco et aux États-Unis.

* RENCONTRES le mardi à 22h15

8 décembre - THERESA CHU religieuse de Shangaî, directrice du "Programme Canada-Chine".

AGISSONS

En janvier 1980, les Jésuites du Guatémala publiaient un document décrivant la situation qui prévaut dans ce pays de l'Amérique Centrale. "Nous devons rompre notre long silence face au cri de millions de frères et soeurs du Guatémala. Ici, un pouvoir anti-chrétien domine un système qui extermine la vie et persécute ceux qui luttent pour la vie".

En août 1981, les médias d'information nous apprenaient que Raoul Léger, missionnaire laîc, associé aux Prêtres des Missions étrangères, était assassiné par les forces de l'ordre au Guatémala.

Selon Amnistie internationale, de 1966 à 1976, le régime militaire et ses "escadrons de la mort" ont assassiné 20,000 personnes au Guatémala.

Voilà trois faits parmi des centaines d'autres qui poussent "Développement et Paix" à lancer un appel à la solidarité en faveur de ce peuple aux prises avec une situation basée sur l'injustice, l'exploitation et la répression.

Cette campagne actuellement en cours vise un double objectif:
1° Informer la population d'ici sur ce qui se passe au Guatemala;
2° Appuyer les revendications de ce peuple, pour une société plus juste plus humaine.

À ce jour, en tant qu'individu, avons-nous répondu à cet appel de nos frères souffrant d'injustice?

Pour plus de renseignements, référer à **"LA LIBERTÉ"** du 29 octobre No 28.

ALPEC-LES PRAIRIES EN TOURNÉES

Rejoignant 978 personnes venues de 107 paroisses, Alpec-les Prairies vient de terminer ses quatorze sessions d'animation liturgique de l'Avent 1981 sous l'habile direction de l'abbé Claude Blanchette assisté de dix-sept animateurs. Ces sessions se sont réparties comme suit:
- Alberta: 4 sessions avec un total de 188 participants
- Saskatchewan: 2 sessions avec un total de 305 participants
- Manitoba: 8 sessions avec un total de 485 participants

Ces rencontres pleines d'idées et d'entrain ont démontré qu'elles répondaient à un besoin. L'on a constaté que l'on devait toujours poursuivre plus à fond la formation d'animateurs et l'éducation permanente de la foi dans le cadre de telles sessions intensives.

En somme, selon l'abbé Blanchette, il a fait bon de rencontrer des communautés chrétiennes francophones vivantes et dynamiques ayant les mêmes préoccupations pastorales et liturgiques et le goût de se donner des instruments afin de célébrer Jésus, le Vivant au milieu d'eux.

5e ANNIVERSAIRE DU R.M.C.

R.M.C. célèbre son 5e anniversaire. Il s'agit d'un mouvement offrant aux jeunes une fin de semaine spécifique de partager et de vie animée de l'esprit et de l'amour du Christ. Cette expérience a pour but d'aider les jeunes en recherche, avides "d'être plus", désirant avancer un peu plus dans la connaissance d'eux-mêmes, des autres et de Jésus. R.M.C. - **Recherche de Maturité chrétienne** - est le complément du mouvement anglophone connu sous le nom de **"Search"**.

Cette fin de semaine est unique dans son genre. Ce sont les jeunes qui échangent entre eux, qui partagent leurs expériences et leurs découvertes de Jésus Christ, qui expriment leur désir d'une vie chrétienne authentique. Ces jeunes sont accompagnés dans leur démarche par une équipe d'animation qui les soutient autant dans l'élaboration que dans le déroulement du programme.

Recherche de Maturité chrétienne s'adresse aux garçons et aux filles âgés de 15 ans et plus qui cherchent à trouver un sens à leur vie.

R.M.C. tient ses rencontres depuis 5 ans à la Maison Provinciale des Filles de la Croix 66, avenue Moore à Saint-Vital, permettant ainsi à ces jeunes de vivre une telle expérience de croissance. Ces rencontres ont lieu du vendredi soir au dimanche après-midi vers les 16 heures.

La dernière fin de semaine s'est tenue en septembre. Une trentaine de jeunes venant de différents milieux francophones ruraux et urbains y participèrent. Ils étaient de Saint-Jean-Batptiste, d'Otterburne, de Saint-Malo, de La Broquerie et de Saint-Boniface.

En vue de célébrer son 5e anniversaire R.M.C. tiendra une fin de semaine toute spéciale du 4 au 6 décembre. Elle s'adressera aux anciens participants. D'autres rencontres sont prévues comme suit pour l'année 1981-82: du 27 février au 1er mars, du 1er au 3 mai.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à l'une ou l'autre de ces personnes:
Sr Madeleine Rey, f.d.l.c., 66, avenue Moore. Au tél.: No 256-7343
Sr Carmelle Gosselin, f.d.l.c., Saint-Adolphe. Au tél.: No 883-2226
Sr Doris Blanchette, f.d.l.c., 198, rue Austin. Au tél.: No 942-2873

Evelyn PIERRET s.d.l.c.

VIDÉO PERSPECTIVES

Au CABLE 13 le jeudi 10 décembre à 22h à l'affiche
SEIGNEUR, COMBLE-NOUS DE MERVEILLES

Invités: Elèves de la 6e année de l'école Lacerte

Animateur: Denis Beaudette

Réalisation de l'OFFICE DES COMMUNICATIONS SOCIALES

Le mercredi 9 décembre à 22h30 à l'affiche du CABLE 13
THE VOCATION OF "L'ARCHE"

Emission du 26 novembre reportée au 9 décembre
Voir **LA LIBERTÉ** 19 novembre - No 31 page 9.

Saint-Adolphe

Ouverture officielle!



Mercredi soir le 25 novembre, dans le nouveau gymnase de l'école, M. Jean Beaumont, le directeur général de la Division Seine, présidait à l'ouverture officielle de la nouvelle addition à l'école de Saint-Adolphe. Il souhaita la bienvenue aux invités d'honneur entre autres: MM. Ronald Duhamel, sous-adjoint au Ministre d'Education; E. Gaboury, président de la Compagnie Gaboury et associés, Wm. Fast, président de la compagnie Wm. Dyck; les commissaires R. Lavallée, de cette région, K. Hildebrand et Mme S. Loewen, de Saint-Norbert, G. Roch, de Lorette, G. Saindon, de Richer et H. Hamilton d'Île-des-Chênes; P. Ruest recteur du Collège de Saint-Boniface, ancien directeur général de la Division; E. Backman, représentant de "Public School Finance Board", A St-Hilaire, ancien directeur de l'école; et l'abbé E. Banville, curé de la paroisse.

M. Duhamel fut invité à prendre la parole il souligna que cette construction dans un petit village faisait vote de confiance dans les jeunes et assurerait sans doute la croissance de notre milieu. M. Lavallée remercia les commissaires et administrateurs de la Division de leur support et encouragement dans ce projet de construction et ce serait un local qui servirait bien la communauté. Le directeur de l'école, Jean-Maurice Lemoine, souligna que quoiqu'il y eut neuf mois de préparation; de construction, de va et vient; de dérangements interne et externe, de changement d'apparence, le produit final, c'est-à-dire, un nouveau gymnase, une salle de science laboratoire, six petites classes et une grande classe en plus de rénovations tel que nouveau local de maternelles, salle multi - usage, salle pour infirmières dentaires, nouveau bureau de directeur, bureau de secrétaire et salle de professeur, est beau, serviable, très apprécié de tous et utile à tous les besoins de l'école. M. Lemoine fit une présentation toute spéciale - une plaque très appropriée, de la part du conseil étudiant à M. Mike Burdyny, contremaître du projet de construction. Mme Denise Hancox fit un petit historique de "l'école à Saint-Adolphe", datent de 1893. Elle fit ensuite quelques présentations. D'abord à M. & Mme Adrien Leclerc, la famille qui a des enfants à l'école depuis 34 ans consécutives; à Mme Charlotte Roy qui est institutrice à Saint-Adolphe depuis plus de 15 ans; et au jeune Bryce Baxter, le plus jeune élève à l'école, qui n'aura 5 ans que le 9 décembre. A tous ceux-ci on offrit des félicitations, et un corsage - une rose pour les dames et un oeillet pour les messieurs. L'entrepreneur, M. Fast, félicita le personnel et l'administration de l'école pour leur patience et leur bonne humeur, malgré tous les dérangements, ainsi que les architectes pour leur plans si adaptable et bien fonctionnels.

Ce fut ensuite la bénédiction, présisée par l'abbé Banville, suivie de la coupe du ruban, celui-ci tenu par les deux professeurs de la maternelle D. Pajak et L. Legal et coupé par R. Duhamel.

Ceci temina les cérémonies officielles. La foule fut invitée à visiter la nouvelle construction pour ensuite se rendre à la salle polyvalente, où en bonne fraternité, on dégusta un "vin-fromage".

Des remerciements spéciaux à Mme. Dieudonné Delorme, et aux Filles de la Croix pour l'aide à préparer l'historique.

Edmée LEGAL
Denise HANCOX



M. et Mme Adrien Leclerc

RECTIFICATIF

Dans le journal du 26 novembre nous avons indiqué par erreur que **M. et Mme François LEGAL** allaient fêter leur 75e année de vie conjugale alors qu'il s'agissait de leur **57e anniversaire de mariage.**

Avec toutes nos excuses, nous vous prions d'accepter nos meilleurs voeux pour encore de nombreuses années à vivre ensemble.

La rage

De toutes les maladies qui s'attaquent aussi bien aux animaux qu'à leur propriétaire, la rage en est une des plus à craindre.

Bien qu'aucune personne ne soit morte de la rage au Canada depuis plus de 20 ans, l'an dernier quelque 1100 Canadiens ont dû subir des traitements préventifs après avoir été en contact avec des animaux atteints ou susceptibles d'être atteints de la rage.

Il est important de se protéger en faisant vacciner les animaux domestiques.

On doit apprendre aux enfants à se méfier des animaux sauvages qui affichent un comportement inhabituel ou qui semblent trop familiers.

Si vous croyez qu'un animal est atteint de la rage n'hésitez pas à communiquer avec le bureau d'Agriculture Canada dans votre région, ou avec un vétérinaire.

Rectificatif

Journal du 26 novembre - Dans l'article "la FPCP lance un journal destiné aux membres des comités de parents" il a été indiqué, par erreur, **M. Gilbert Bisson, président urbain et du comité de parents de l'école Lavallée,** alors qu'il s'agissait bien entendu de **M. Gilbert Sabourin.**

La Montagne

Le 19e festival de poésie et d'art dramatique.

Le 19e festival de poésie et d' art dramatique de la Montagne a eu lieu cette année au complex scolaire de Saint-Claude, les 24, 25 et 26 novembre.

L'école de Saint-Claude a remporté sept trophées dans la catégorie "Poésie". Les heureuses gagnantes sont: Nicole Girardin, Kelly Dunn, Johanne Lacroix, Lorraine Lambert, Nicole Ricard, Ginette Philippe, Mona Bernard.

De plus dans la catégorie "Art dramatique" cinq trophées ont été décernés. Les pièces victorieuses sont:
"Le petit prince de Saint-Exupéry": - par les élèves de la 6e année.
"You're a Good Man, Charlie Brown" - par les élèves des 7e, 8e et 9e années
"Of Poems, Youth and Spring" - par les élèves des 10e, 11e et 12e années.

Stephen Dunn dans le rôle de Charlie Brown et Louis Legal, dans "Of Poems, Youth, and Spring" ont été choisis comme meilleurs acteur et actrice dans leur catégorie.

Décors, jeux de lumières, chants et choix de musique ont contribué à donner à chaque pièce une note appréclable.

Ces trois journées ont exigé beaucoup d'heures de préparation, de pratique de la part des professeurs, du comité du festival, des participants et de nombreux bénévoles -- et surtout beaucoup de tension de la part des deux juges: MM René Deleurme et Alphonse Tétrault.

M.J.D.

Saint-Malo

Scouts et Guides

La réunion annuelle des parents scouts et guides de Saint-Malo, qui a eu lieu le dimanche 22 novembre, a été un grand succès.

Quelque 50 adultes et 37 jeunes ont savouré un excellent "dîner - déjeuner" aux crêpes, préparé par Cécile Hébert, Diana Rémillard, Paulette Gosselin et Solange Saucier. Leurs maris ont assuré le service tandis que les Eclaireurs et les Pionniers ont lavé la vaisselle.

Emile Sabourin et Corinne Hochman étaient les invités. Ils ont rappelé l'heureuse fusion des deux groupes tout en informant les participants des activités à venir.

Le comité de parents scouts et guides pour l'année est composé de Jocelyne Hébert, Janine Lambert, Thérèse Hamonic, Martial Gosselin, Irène Roy et Jeannette Trudel. Hélène Hébert et Simone Déquier sont les parents sortant de charge. Le comité est heureux de l'intérêt démontré envers les scouts et guides cette année.

Carmen LA ROCHE

—ARTISTES—

Vous désirez exposer vos oeuvres?

Le Centre culturel franco-manitobain demande aux artistes et artisans amateurs ou professionnels, groupes ou association intéressés à exposer au Centre culturel franco-manitobain de soumettre leur projet à la coordonnatrice des arts et métiers avant le 31 janvier 1982.

Chaque application doit inclure le curriculum vitae de(s) artiste(s) des photographies et/ou diapositives de ses (leurs) oeuvres, liste des oeuvres (avec titres, médium, dimensions, et dates), et/ou description du projet que l'on désire exposer.

Les applications seront sélectionnées par un comité de trois (3) personnes, (la responsables des expositions et deux artistes professionnels).

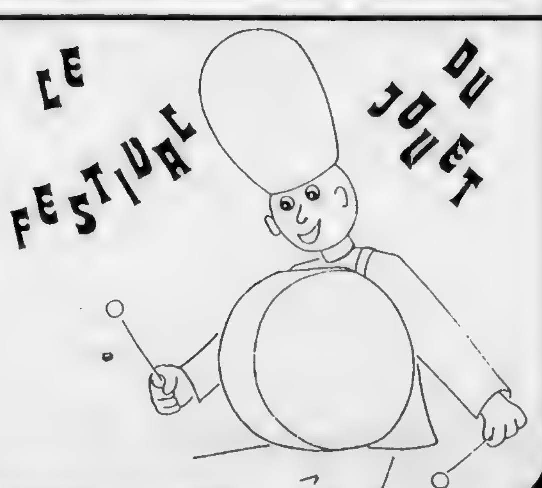
Critères de sélection

- Les oeuvres doivent être récentes.
- La priorité sera accordée aux artistes francophones résidants ou d'origine manitobaine.
- La qualité du travail.
- Les limites de la salle d'exposition.
- Les oeuvres devront être encadrées pour l'exposition.
- À partir de la fin mars 1982 à la fin mars 1983, les projets acceptés seront exposés pour une période d'un mois.

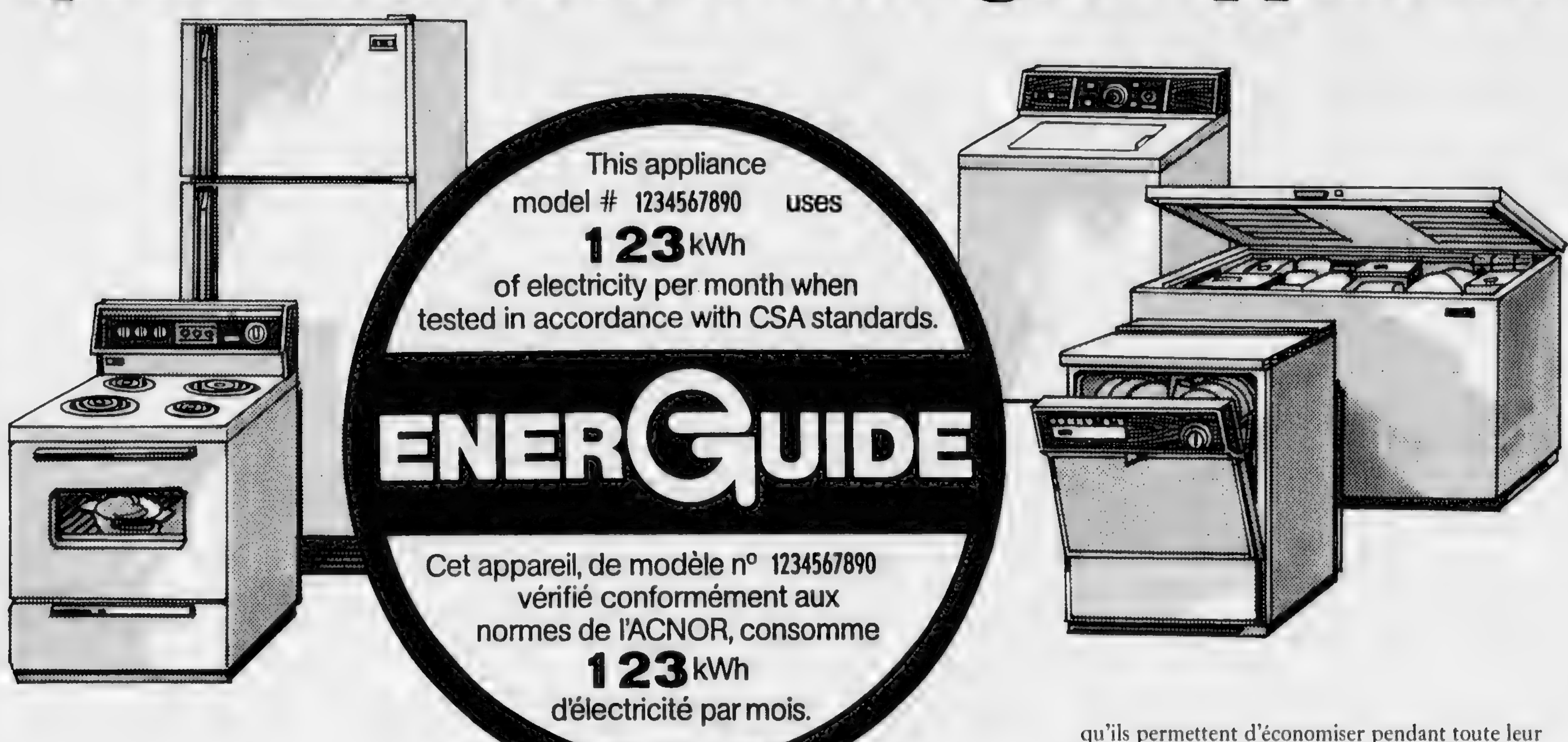
Les frais d'exposition sont comme suit:

Le Centre culturel franco-manitobain assume tous les frais du vernissage et de publicité et retient 20% de commission sur les ventes.

Pour toute autre information, communiquez avec **Lise Brémault, coordonnatrice des arts et métiers - CCFM.**



Faites de grosses économies quand vous achetez vos gros appareils.



Recherchez l'étiquette "Énerguide".

Lorsque vous achetez un appareil électroménager, il y a deux étiquettes que vous devez regarder: l'une qui vous donne le prix de l'appareil, l'autre qui vous donne la quantité d'électricité requise pour le faire fonctionner.

Jusqu'à récemment, il n'y avait pas d'étiquette indiquant la consommation d'énergie. On achetait sans trop savoir ce qu'on aurait à débourser par la suite. Maintenant, on trouve une deuxième étiquette: celle d'Énerguide.

Qu'est-ce qu'Énerguide?

Il s'agit d'un programme d'étiquetage des appareils électroménagers en vertu duquel des étiquettes indiquant la consommation d'énergie sont apposées sur les nouveaux réfrigérateurs, congélateurs, lave-vaisselle, lessiveuses et cuisinières vendus au Canada. Mis sur pied par le Gouvernement du Canada, ce programme est dirigé en collaboration avec des associations de consommateurs, des fabricants et détaillants d'appareils électroménagers, des services d'électricité et des gouvernements provinciaux.

Énerguide vous permet de comparer.

Énerguide vous aide, vous le consommateur, à faire un meilleur choix. En comparant les cotes de consommation d'énergie des différents appareils, vous pourrez économiser, à la longue, beaucoup d'énergie et d'argent.

Comment lire l'étiquette Énerguide?

L'étiquette apposée sur chaque appareil indique le nombre de kilowattheures (kWh) d'électricité consommés par cet appareil pendant un mois d'utilisation normale. L'Association canadienne de normalisation fait subir un test à tous les appareils ainsi étiquetés et établit leur consommation. Le chiffre indiqué n'est pas nécessairement exact, car les essais ne tiennent pas compte des conditions qui règnent dans votre maison. Il doit être utilisé à des fins de comparaison entre les différents modèles.

Pour convertir en dollars le nombre de kWh figurant sur l'étiquette, il suffit de multiplier ce nombre par le coût d'un kWh dans votre région. (La moyenne nationale est actuellement de 4¢ le kWh). Le résultat représente le coût de l'électricité requise pendant un mois.

kWh par mois x cents par kWh = coût par mois.

Combien votre appareil vous aura-t-il coûté dans 15 ans?

Pour vraiment saisir l'importance d'Énerguide, calculez l'énergie consommée pendant la durée de l'appareil. Un appareil électroménager dure en moyenne 15 ans, ou 180 mois.

En multipliant le coût mensuel par 180, vous obtiendrez un chiffre impressionnant. Ce chiffre sera même en deçà de la réalité, car il ne tient pas compte des hausses de prix au cours des 15 prochaines années.

Deux modèles de réfrigérateurs.

Le ministère de la Consommation et des Corporations du Canada publie chaque année les cotes de consommation Énerguide des nouveaux appareils. Les exemples suivants sont tirés de la liste des réfrigérateurs de 1981:

Modèle et mode de dégivrage	Nbre total de pi³	kWh/ mois
Modèle A— Deux portes, congélateur supérieur, sans givre	18,2	117
Modèle B— Deux portes, congélateur supérieur, sans givre	17,1	190

Sur une période de 15 ans, le modèle A, malgré sa taille légèrement supérieure, coûterait en énergie une somme de 842,40 $ (à un prix constant de 4¢ le kWh). Le modèle B coûterait 1 368 $. Une différence de 525,60 $.

Payer un peu plus cher pour mieux économiser.

Les appareils dont la cote de consommation Énerguide est plus faible peuvent coûter un peu plus cher à l'achat; ils ont habituellement un meilleur isolant, des moteurs plus durables et des organes de commande plus complexes. Toutefois, comme le démontre l'exemple ci-dessus, la valeur de l'énergie qu'ils permettent d'économiser pendant toute leur durée compense amplement le surplus d'argent que vous déboursez à l'achat.

Aussi, lorsque vous achetez un nouvel appareil électroménager, lisez les deux étiquettes, faites quelques calculs et choisissez le modèle qui revient le moins cher, non seulement à l'achat, mais pendant toute la durée de l'appareil.

Énerguide profite à tout le monde!

Non seulement le programme Énerguide permet-il aux consommateurs de faire des comparaisons, mais il incite aussi les fabricants à améliorer le rendement énergétique de leurs appareils. Déjà, on constate des améliorations notables, et les spécialistes prévoient que d'ici quelques années, les appareils électroménagers consommeront près de 40% de moins d'électricité sans que leur rendement ne soit diminué. Voilà qui prouve sans équivoque que la force de persuasion du consommateur et l'innovation industrielle vont de pair.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez utiliser ce coupon-réponse:

Postez à: Gouvernement du Canada
Énergie, Mines et Ressources Canada
C.P. 3500, Succursale "C"
Ottawa (Ontario) K1Y 4G1

J'aimerais recevoir le Répertoire Énerguide pour les appareils suivants:

Réfrigérateur, congélateur, cuisinière ☐
Lessiveuse, lave-vaisselle ☐

Nom (en lettres moulées) ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Initiales ☐☐☐

Adresse ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Ville ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Province ☐☐☐☐ Code postal ☐☐☐ ☐☐☐

Nº de téléphone ☐☐☐ ☐☐☐ ☐☐☐☐

en français ☐
en anglais ☐

L'économie d'énergie à la maison: un des objectifs du PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL DU CANADA



Canada

Les donateurs au "Coup de pouce"

Aubigny
Alice St-Onge

Australie
Edmond Ruest

Brandon
Marguerite Molgat Hughes
Joe & Suzanne Kiazyk

Brésil
Fernand Levesque

Bruxelles
Alberic Marginet

Colombie britannique
Mme Irène Tétreault

Cormer, Manitoba
Louise Kool

Dauphin
Anonyme

Deleau, Manitoba
Maurice Nadeau

Elie
Richard Désilets
Gilbert Perron
Magloire Bernardin

Fannystelle
Paroissiens de la Paroisse-Sacré-Coeur

Fisher Branch
Les Révérends Pères Oblats

Flin Flon
Laurent Godbout, O.M.I.

France
Gérard-Paul Denisse

Hartney, Manitoba
Mme Alice Little

Île-des-Chênes
Famille Lionel Beauchemin
M & Mme Roland Ménard

Irlande
Michel Breton

La Broquerie
Eugène & Lucie Kirouac
Anonyme
Edouard Taillefer
Jeannine Brindle
Anonyme

Laurier
Anonyme

Letellier
Stanley Fraser

Lorette
Anita Lebrun
Louis Marcoux

Notre-Dame-de-Lourdes
Colette Comte
M. & Mme Joseph Brick

Oak Point
Mme Aline Conrad

Otterburne
M. & Mme Hilaire Robidoux

Parc Windsor
Annette St-Amant
Rémi Filteau
Mme A. Lambert
E. J. Lafrenière
Bernard & Christiane Dauriac
Raymond & Brigitte Piché
Germain Perron
J.A. Lavoie
Lucien Roy
Guy Marion
Léo & Louise Charrière
Claudette Comte

Québec
Gérard Guay
Roméo Patry
Léon Ménard, c.s.v.
Gérard Régnier
Thérèse Fortin
Jules Préfontaine

Richer
M. & Mme Marcien Bourgouin

Roblin
Frère Emil Boychuk

Steinbach
Wm & Shirley Loewen

Somerset
René & Emma Labossière
M. & Mme Lorenzo Girouard
Edmond Boulet

Swan River
J. Edouard Carrière

Saint-Adolphe
Mme Rose Baril
Armand Aubin

Saint-Boniface
Fernand & Yvonne Paquin
Abbé Albert Gravel
Margaret Gren
Michel & Chantal Gonnord
R. Bonneteau
Flore Grégoire
Gilles Primeau
Denis & Berthe LeGal
Benoit Lambert
Mlle Clémentine Combaz
Jacques Jubinville
Antoinette R. Lemoine
F. Aubin
M. Ouimet
Alire Demers
Guy Boulet
Henri Cormier
Emma Lacharité
Pierre Durand
Rita Valcourt
Marie St-Jacques
Mme Farncomb
Mlle Blanche Paillé
Angélique Olivier
Hugette Trudel
Mme Cécile Tardiff
Joseph Cry
Léa Thurston
Mlle Angéline Gratton
Gabrielle & Clovis Malo
Les Soeurs Grises du Manitoba Inc.
Louis Roch & Denis Roch
Mme Ida Fredette
Mme Blanche Morin
Monastère du Précieux-Sang
Claude Létienne
M. Armand Ayotte
Père Martial Caron
Arthur E. Bergeron
Mme Lucienne Bruneau
Claude & Marcelle Dufault
Mlle Clémentine Combaz
L. Desaulniers
Mme Anna Boulet
Gisèle et Normand Dupasquier
René Dufault
Mme Gabrielle St-Godard
Mme R. Desrosiers
Joseph E. Joyal
Robert & Lynne Stanners
Hugette de Moissac
Les Clercs de St-Viateur
M. & Mme Dominique Renault
Doric & Isabelle Allard
M. J.J. Courteau
Alphonse Marion
André Arbez
Dora Dupas
J.D. Léo Loiselle
M. & Mme Emile McCarthy
Léa Lafrenière
Adrien & France Raimbault
Mme Anna Lukowycz
Rosalie H. Ledet
Soeurs Grises
Jean Magne
Soeurs des S.S. de Jésus et de Marie
Mme Marie Guilleminot
Dr. H. Guyot
Sr. Cécile Granger, rndm
H. Orieux
Marie Palace
Fernand Desjardins, ptre
Mlle Yvonne Dumond
Mme Germaine Laforest
Mme O. Paquin
Emile Desorcy
Petites Soeurs de la Ste-Famille
Louis Roy
La Paroisse de la Cathédrale
Mme N. Bouchard
Gabrielle Jeanson
Mme Yvonne Hérie
Mme Laura Lussier
Mme N. Pelepiak
Denis Morier
L'Abbé Odilon LaRochelle
Marcella Ledoyen
Maurice Collette

Saint-Claude
Julien Arbez
Denis & Pauline Dion
Anonyme

Saint-Jean-Baptiste
M. & Mme Germain Vermette

Saint-Georges
Joseph Dupont
Mme Rose Wilcott

Saint-Joseph
Bonin Welding Ltd.
Juliette Parent

Saint-Laurent
François Gratton

Saint-Malo
Mme A. Maynard
Mlle Lucie Nadeau
Claude St-Pierre
Jacques Delaquis
M. H. Lafrance

Saint-Norbert
Filles de la Croix
Léonard Marcoux
Monique Marcoux
Léo Desmarais
Laurette D. Fillion

Saint-Pierre-Jolys
Alida Dupuis

Saint-Vital
Marc Préfontaine
La Maison Riel
Léonard Rivard
G.H.Laramée
M. Parisien
Marie Bilodeau
Mme Françoise Bonneville
Mme Alfred Bertrand
Anonyme
Mme M. Papp
Doris A. Fillion
Mme. A.M. David
Mme Marie Blanche St-Hilaire
Zéphirin J. Aquin
E. DeForest
Rolande C. Geswin
A.P. Bertrand
Marcel Rondeau
A. Guétré
Alexandrine LaBossière
M. & Mme J. Bothorel

Sainte-Agathe
Léon & Léa Dorge
M. & Mme Louis D. Nolette
Ida Lemoine
Théophile Joyal
Philippe & Agathe Gratton

Sainte-Anne des-Chênes
Mme E. Perrin
Pauline C. Gagné
Guy Perrin
Les Soeurs Grises
Bertrande Desrochers

Sainte-Rose-du-Lac
Alice Beaulieu
Mme Agnès Fortier
Béatrice Bertrand

Winnipeg
Lorraine Courtney
Mme J. Parenty
Monique Decarie
Philippe & Diane Desilets
Sheila H. Ruban
Mme Cardinal
Gérard Rodrigue
Mme M. R. Bohémier
Walter Tyshko
Frances Mary Brown
Lynne Toupin
Louis Régnier
Francine Sarrazin
C. Dubreuil
Mme M. Marchessault
Anonyme
M. J.B. Mollot
L.C. Dugal
Louise St-Arnault
Albert A. Vermette
Rév. Edmond Turenne, o.m.i.
Mlle Alma Tétrault
M. Réal Lévèque
Ed. M. Renault
Claire Bourgeois
Albert Lafrenière, o.m.i.
Marianne Dupont
Anonyme
Andrée Galliot
Jeanne Deroche
Jacques E. Hogue
Aline Chateauneuf
Henriette Gamby
Miss Ellen Cooke
Paroisse du Sacré-Coeur
Florence-Jobin Brennan
Donalda M. VanLeusden
M. & Mme Hubert VanKirken
C. Landino
Frank Mann
Alma de Moissac
Dr. Félix D. Bertalanffy
Anne M. Loutit
Dr. Alan Klass

Winkler
Roméo Campeau

L'apport financier du "Coup de pouce" permet à LA LIBERTÉ de boucler son budget. Par les années précédentes, des milliers de lecteurs ont prouvé leur attachement à leur journal. Encore cette année, nous comptons sur votre appui financier pour poursuivre nos efforts en vue d'améliorer le journal.

Merci d'avance

COUPON-RÉPONSE

"Coup de pouce"

Je vous adresse $__________ à titre d'abonnement de soutien à LA LIBERTÉ, MON JOURNAL.

NOM: ____________________

ADRESSE: ____________________

Envoyez au "Coup de pouce", LA LIBERTÉ, C.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba.

19e Festival de poésie et d'art dramatique

La communauté de Saint-Claude accueillait, du 24 au 26 novembre dernier, les quelques centaines de participants au 19e festival bilingue de poésie et d'art dramatique de la division scolaire de La Montagne.

Sept troupes de théâtre, 20 choeurs parlés et 135 participants aux compétitions de solo, se sont inscrits au programme de trois jours. Les juges, MM. Alphonse Tétrault et René Deleurme, ont distribué les quelque 40 trophées comme suit:

Choeurs parlés:

1ère et 2e années - le trophée des Chevaliers de Colomb, décerné à l'école de Saint-Alphonse.
3e et 4e années - le trophée de M. et Mme Richard Benoit, à l'école de Saint-Léon.
5e et 6e années - le trophée du village de Notre-Dame-de-Lourdes, à l'école de Saint-Léon.
7e et 8e années - le trophée de M. et Mme Raynald Labossière, à l'école de Saint-Alphonse.
10e et 12e années - le trophée des Clercs de Saint-Viateur, à l'école de Somerset.

Poésie solo:

La maternelle - le trophée de l'école Sainte-Marie de Bruxelles, décerné à Eric Crampton de Notre-Game-de-Lourdes
1ere année - le trophée des Soeurs du Sauveur, à Lisa Smirl, de Notre-Dame-de-Loudres
2e année - le trophée de M. et Mme T.D. Rhéault, à Nicole Girardin de Saint-Claude
3e année - le trophée du district scolaire de Saint-Claude à Marina Rondeau, de Saint-Léon
4e année - le trophée les Marchands de Haywood, à Yves Grenier, de Saint-Léon
5e année - le trophée des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, à Kelly Dunn, de Saint-Claude
6e année - le trophée des Soeurs Ursulines, à Johanne Lacroix, de Saint-Claude.
7e année - le trophée de M. et Mme Maurille Rocan, à Denise Martel, de Saint-Léon.
8e année - le trophée de M. et Mme Ed De Vos, à Michelle Penner, de Mariapolis.
9e - 12e années - le trophée de M. et Mme A Van De Kerchkove, à Francine Deroche, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Poésie Solo bilingue

(un élève anglophone récite en français)

La maternelle - le trophée de M. et Mme Doyon, à Shekeera Lowry, de Somerset.
1e et 2e années - le trophée de la Chambre de commerce de Saint-Claude, à Christopher Grenier, de Saint-Léon
3e et 4e années - le trophée de la Coop, de Saint-Léon, à Nadine Geirnaert de Saint-Léon.
5e et 6e années - le trophée des Filles d'Isabelle de Notre-Dame à Jocelyne Grenier, de Saint-Léon



Les personnages de la pièce "Le Petit Prince".

7e et 8e années - le trophée de "Moderne Dairies" de Saint-Claude à Lianne Geirnart de Saint-Léon
9e - 12e années - le trophée du village de Saint-Claude à Dawn Pouteau de Somerset.

Poésie solo bilingue

(un élève francophone récite en anglais)

La maternelle - le trophée de M. et Mme Simon Foidart a Joey Brunel, de Notre-Dame-de-Lourdes.
1ere et 2e années - le trophée de Mme C. Morrison, M. L.A, à Marc Chapellaz, de Saint-Claude
3e et 4e années - le trophée de la Coop. de Saint-Léon, à Natalie Bouvier, de Saint-Léon.
5e et 6e années - le trophée de M. et Mme Albert Ronceray, à Lise Anne Delaquis de Notre-Dame.
7e et 8e années - le trophée de la Caisse populaire de Lourdes, à Lorraine Badiou de Notre-Dame-de-Lourdes
9e - 12e années - le trophée de l'Institut collégial de Notre-Dame-de-Lourdes. à Lorraine Lambert, de Saint-Claude.

Poésie inédite

La maternelle - le trophée de M. et Mme F. Plaitin, à Nicole Ricard de Saint-Claude
1e.et 2e année - le trophée des Filles de la Croix, à Ginette Philippe, de Saint-Claude
3e et 4e années - le trophée de l'école élémentaire de Notre-Dame, à Mona Bernard, de Saint-Claude.
5e et 6e années - le trophée de l'école élémentaire de Saint-Claude à Patrick Delaquis, de Notre-Dame.
7e et 8e annees - le trophée du Dr et Mme F. Champagne, à Anita Reuvekamp, de Saint-Alphonse.
9e - 12e années - le trophée de la Division scolaire de la Montagne, à Jacqueline Fortier, de Notre-Dame, qui a écrit le poème. Christian Delaquis l'a récité.

Le trophée de la Division scolaire de la Montagne remis au meilleur concurrent parmi les gagnants de poésie solo de la première à la douzaine année a été décerné à Francine Deroche, de Notre-Dame-de-Lourdes. Le poème qu'elle récitait s'intitulait, "La grasse matinée".

Les mentions honorables dans cette catégorie étaient; Lorraine Lambert, de Saint-Claude, et Michelle Penner de Mariapolis.

Le trophée des Soeurs Ursulines, remis au concurrent individuel le plus méritant parmi les gagnants de poésie inédite fut décerné à Jacqueline Fortier de Notre-Dame.

Art dramatique

4e et 6e années - le trophée de l'inspecteur D.R. Thom fut remis aux élèves de l'école de Saint-Claude pour présentation de "Le petit prince".
7e - 9e années - le trophée Maurice Décosse Mémorial fut décerné à l'école de Saint-Claude pour présentation de "You're a Good Man, Charlie Brown".

Le trophée du personnel enseignant de Swan Lake (Swan Lake School Staff) fut décerné à Stephen Dunn, de Saint-Claude qui a été jugé le meilleur acteur.
10e - 12e années - le trophée de M. et Mme Ostrowski fut décerné à l'Institut collégial de Saint-Claude pour présentation de "Of Poems, Youth and Spring".

Le trophée des Filles de la Croix, pour la meilleure actrice fut décerné à Louise Legal, de Saint-Claude.

Le trophée de M. Charles E. Bolster pour la meilleure actrice de soutien fut remporté par Denise Desrochers, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Marie BINNE
(Publicitaire)



La meilleure actrice de la classe Théâtre 134.



45 tours

10. Mademoiselle Chang	Michel Berger
9. Au bout de mes rêves	Toulouse
8. Rebel	Alain Bashung
7. Confidence pour confidence	Jean Schultheis
6. Je vous dérange	Eddy Mitchell
5. Joueur de blues	Michel Jonasz
4. Oh! Mayou	Richard Séguin
3. C'est'l vraiment du Rock'n'roll	Daniel Lavoie
2. Dix ans de galère	Jean Falissard
1. Meringue glacées	François Dompierre

Microsillons

10. LaLa	Catherine Lara
9. Bill	BILL
8. Paquette	Robert Paquette
7. Venir au monde	Sylvain Lelièvre
6. Carte postale	Francis Cabrel
5. Heureux en amour?	Robert Charlebois
4. Physical	Olivia Newton-John
3. Aigre doux, How are you	Daniel Lavoie
2. Long distance Voyageur	The Moody blues
1. Hors d'oeuvres	François Dompierre

AVEC NADINE



Assemblée Annuelle du Conseil de parents

Une quarantaine de parents étaient présents à l'assemblée annuelle du Conseil de parents tenue à l'école le 19 novembre.

Le père Ronald Léger, orateur invité, a rappelé aux parents que si les jeunes ont recours à la drogue ou à l'alcool, ce n'est pas là leur problème premier. La cause, il faut la chercher dans la famille, dans la société et il est essentiel que les jeune se sente aimé pour qu'il trouve un sens à sa vie.

Les membres du Conseil de Parents pour l'année en cours sont: Céline Beaudette, présidente - Elaine Sabourin, secrétaire - Jeannette Gilmore, trésorière - Madeleine Baril, Lorraine Parent, Laurette Roy et Estelle Sabourin - conseillères. Les représentants du corps professoral sont M. Ronald Perron et Sr Hélène Rousseau pour le secondaire ainsi que M. Roger Vermette et Lise Beaudry pour l'école élémentaire.

Céline BEAUDETTE

Castor - Jeannettes



De gauche à droite (la rangée du fond): Daryl Sabourin, Joël Sabourin, Marc Lafond, Darcy Sabourin, Stéphane Beaudette, Noël Fillion, Danielle Duval, Lynne Goulet, Erin Sabourin, Michelle Sabourin, Patrice Dupuis - 1ère rangée: Christine Plamondon, Daniel Daneault, Richard Marion, Xavier St-Germain, Yvan Roy, Lise Beaudet, Marlene VanDenBosch, Tanya Sabourin, Jeannette Carrière, Daniel Perreault, Marcel Duval.

De gauche à droite (la rangée du fond): Anita Beaudette, Rachel Dupuis, Danielle Fillion, Josée Dupuis, Micheline Vermette, Rachelle Duval - 1ère rangée: Suzanne Blouin Jacqueline Touzin, Jacqueline VanDenBosch, Karine Beaudette, Diane Sabourin, Debbie VanDenBosch, Marie-Paule Sabourin, Danièle Dupuis, Lise Parent, Debbie Knockaert et Diane Carrière.

L'année castors - jeannettes bat son plein. C'est ainsi que le 9 novembre avait lieu la plongée des castors: Lise Beaudet, Stéphane Beaudette, Daniel Daneault, Danielle Duval, Noël Fillion, Marc Lafond, Richard Marion, Christine Plamondon, Yvan Roy, Darcy Sabourin, Daryl Sabourin, Joël Sabourin, Erin Sabourin, Xavier St-Germain.

Au nombre total de 22, les castors sont habilement dirigés par: Lucille Dupuis, Louise Fillion, Marlene Lafond, Béatrice St-Germain et Mae Vieville.

Du côté jeannette, Anita Beaudette, Josée Dupuis, Rachelle Dupuis, Danielle Fillion, Rachelle Duval et Micheline Vermette faisaient leur montée. Rita Marion, Lucie Goulet et Juliette Blouin en sont les animatrices.

Ayant fini leur passage chez les jeannettes. Marie-Paule Sabourin, Diane Sabourin, Karine Beaudette et Debbie VandenBosch ont reçu un petit cadeau. Dommage qu'elles ne puissent pas continuer chez les guides...

Lundi, 16 novembre, les quatorze nouveaux castors ont reçu leur chemise et foulard des mains de leur maman, papa ou autre membre de la famille. Fiers d'être castors, ces jeunes ont participé avec entrain au jeu organisé et ont dégusté le goûter apporté par les parents.

Marie-Ange SABOURIN

Élections U.V.D.

Maintenant que Saint-Jean-Baptiste a reçu la permission de devenir un "unincorporated village district" ou U.N.D., les habitants du village doivent choisir 3 représentants pour administrer leurs affaires. Heureusement il y a 6 candidats pour l'élection du 5 décembre: Jim Dewart, Albert Dumontier, Léo Dupuis, Alfred Phaneuf, Louis Roy et Fernand St-Amant. Ont droit de vote tous ceux et celles qui sont propriétaires ou locataires à l'intérieur de la digue du village.

"Child & Family Resource"

Région Saint-Pierre

Les 4 et 5 novembre dernier, 24 personnes ont suivi les cours de premiers soins donnés par Ruth Goertzen de l'Ambulance St-Jean.

Soit en théorie ou en pratique, les participants ont appris à pratiquer la respiration artificielle, à traiter une cassure, à soigner une blessure à la tête, à prévenir l'infection suite à un accident...

Vu l'intérêt, il y aura peut-être une suite en janvier.

Isabelle BARNABÉ

Nouveau Chef Pompier

Suite à la démission de Fernand St-Amant, le Conseil municipal de Montcalm a approuvé la nomination de Norbert Sabourin comme chef de la brigade à feu de Saint-Jean-Baptiste.

Volley-ball



Équipe de volley-ball - garçons:

De gauche à droite: Yves Bérard, Guy Phaneuf, Germain Pilon, Gilles Ritchot, Bruno Sabourin, René Saurette, Claude Dupuis, Donald Lemoine, Normand Dupuis, Lucien Rémillard, Farrell Bouchard, Luc Rémillard et le "coach" Sheldon Bouchard.

Il y a longtemps qu'on a pas parlé de volley-ball, mais ce n'est pas parce que les jeunes en ont pas joué! En effet, les parents se souviendront des pratiques à 7h00 le matin, des enfants qui ne sont pas là pour souper, des coups de téléphone dans la soirée: "On est revenu, viens-tu me chercher?"

Jouant dans la zone 4-C contre des équipes d'Elie, de Miami, de Dominion City, de Rosenort, d'Elm Creek et de Vita, nos jeunes se sont assez bien défendus durant une longue saison qui vient de se terminer. Les filles Senior Varsity ont fini 3ème et en semi-finale de zone, se sont inclinées en 5 parties devant Miami. Pendant ce temps, les garçons Senior Varsity terminaient en première place et battaient Rosenort 3-0 en finales de zone pour avancer aux finales provinciales à Glenboro les 27 et 28 novembre. Ils finissaient la compétition avec 4 victoires et 6 défaites.

Faisaient partie des équipes cette année:

Garçons Senior Varsity:

Yves Bérard, Farrell Bouchard, Claude Dupuis, Normand Dupuis, Donald Lemoine, Guy Phaneuf, Germain Pilon, Luc Rémillaire, Lucien Rémillard, Gilles Ritchot, Bruno Sabourin, et René Saurette.

Filles Senior Varsity:

Doris Beaudette, Julie Beaudette, Lori Brunet, Beverley Dyck, Lisette Comeault, Ronda Evans, Doreen Fillion, Elaine Lavallée, Nicole Rémillard, Doris Sabourin et Yvonne Vermette.

Garçons Junior Varsity:

Denis Benjamin, Guy Benjamin, Donald Bérard, Normand Comeault, Joseph Normand, Marc Parent, Henri Perron, Marc Tessier et Rhéal Vermette.

Filles Junior Varsity:

Nicole Beaudette, Roxanne Beaudette, Diane Damphousse, Josie Girardin, Merilee McClelland, Joanne Perron, Kim Perron, Charlotte Sabourin, Jacqueline Sabourin, Jocelyne Sabourin, Micheline Touzin.

Instructeurs:
Sheldon Bouchard (garçons)
Sr. Yvonne Massicotte (filles)

Assistantes: Lynne Grégoire, Gisèle Sabourin, Diane St-Godard.

Bravo à tous! **Florent BEAUDETTE**

Nouvelles de l'Union nationale française

À LA DERNIÈRE RÉUNION...

Les convives du dernier banquet de la Saint-Hubert gardent un souvenir ébloui des merveilles gastronomiques préparées par le directeur du comité des fêtes et chef de cuisine Bernard Cluzan, digne descendant de la Gascogne dont les cailles sur canapé firent les délices de tous.

De telles agapes sont souvent annonciatrices de rèjouissances et, en effet, l'on ne manqua pas de s'amuser et de dancer jusqu'à une heure tardive, même les dames, d'ordinaire si reservées, n'hésitèrent pas à participer à des jeux de société des plus émoustillants, et la soirée se termina dans la bonne humeur et les chansons.

DU NOUVEAU

Le succès ne doit cependant pas empêcher d'innover. Pénétrés, de ce principe, les membres du comité de l'Union nationale française ont prévu des activités multiples pour les prochains mois. Notons en particulier les concours de belote qui auront lieu au début de chaque mois, c'est-à-dire les dimanches 6 décembre 1981, et les 17 janvier, 7 février et 7 mars 1982.

Et comme la Noël approche, les enfants ne seront pas oubliés non plus. On tient de source sûre que le père Noël arrivera dans la journée du 20 décembre 1981. Il descendra près du grand sapin traditionnel avec beaucoup de jouets pour les jeunes. Il y aura aussi une nouvelle chorale et les futurs génies du théâtre viendront interpréter quelques scènes prévues pour la circonstance. Petits et grands sont invités à assister en grand nombre à cette fête agréable.

DU MUSETTE

Les festivités de fin d'année incitent les gens de tous âges à se réjouir aux sons joyeux du musette. Dans cet esprit, l'Union national française organisera un grand bal musette qui aura lieu le samedi 5 décembre 1981 au 541 rue Giroux à Saint-Boniface.

Au lieu du banquet habituel, la soirée commencera d'emblée par la danse. Les portes ouviront à 20heures.

Après avoir bien dansé et s'être bien amusés, les convives pourront se restaurer grâce à une excellente soupe à l'oignon et à un buffet froid qui seront servis vers 23 heures. Le prix des places sera de 5 dollars par personne. Ne manquez pas cette occasion de passer une soirée agréable dans une ambiance bien française. Invitez vos parents et vos amis à se joindre à vous.

On ne saurait trop recommander de réserver ses places à l'avance. On peut faire ses réservations en téléphonant à

Claude au No 233-2362
Bernard au No 257-4298
Laurence au No 233-0663
Eloi au No (1) 347-5622 pour la région de Saint-Pierre et Saint-Malo.

Nécrologie



Maxime COLLETTE

Le mardi 24 novembre 1981, est décédé à l'hôpital de Saint-Boniface, M. Maxime Collette, âgé de 81 ans, de Saint-Jean-Baptiste.

Les prières ont été récitées vendredi le 27 novembre à 19h30 en l'église de Saint-Jean-Baptiste suivies le samedi 28 novembre à 10h00 de la messe de Requiem concélébrée par l'abbé Pierre Gagné, l'abbé Robert Nadeau et l'abbé Louis Morin. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

M. Collette laisse dans le deuil son épouse, Cécile, née Savoie; une fille Gisèle et son époux Allan Labossière de Saint-Vital; cinq fils: Roland et son épouse Vivianne de Saint-Jean-Baptiste; Marcel et son épouse Florence de Saint-Malo; Antonio et son épouse Denise de Saint-Jean-Baptiste; Roger et son épouse Marthe de Rouyn. P. Québec; Gilles et son épouse Gisèle de Saint-Boniface; 24 petits-enfants; 12 arrière-petits-enfants; une soeur Agnès, Mme Roland Lussier de Saint-Pierre; deux frères; Amédée et Ovila Collette de Morris.

Le salon mortuaire Weibe de Morris était chargé des arrangements.

REMERCIEMENTS

La famille Collette désire remercier tous leurs parents et amis qui leur ont témoigné leurs condoléances durant cette dure épreuve. Merci sincère à l'abbé Pierre Gagné, l'abbé Robert Nadeau, l'abbé Louis Morin qui ont concélébré la messe de Requiem; merci aux chantres; merci aux dames qui se sont dévouées à préparer le goûter.

Rose-Alma LANGEVIN (née Houde)

Est décédée à l'âge de 97 ans, après une longue maladie, le 23 novembre 1981, à l'hôpital de Saint-Boniface, Mme Rose-Alma Langevin, autrefois de Sainte-Rose-du-Lac, (Manitoba) et récemment de Saint-Boniface.

Son époux, Emile, l'avait précédée en 1951, de même que l'une de ses filles, Antoinette Rochon, en 1955, et un fils, Adélard en 1976.

Trois de ses filles et une belle-fille lui survivent, toutes de Winnipeg, de même qu'une belle-soeur, à Sainte-Rose-du-Lac; 14 petits-enfants, 41 arrière-petits-enfants, et 4 arrière-arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs nièces et neveux.

Les prières ont été récitées le 25 novembre, en la Cathédrale de Saint-Boniface, et la messe de la Résurection a été dite par le père G. Dionne. L'enterrement eut lieu aux "Green Acres Memorial Gardens". Les arrangements funéraires avaient été confiés à "Green Acres Memorial Chapel".

Elzéar LAGIMODIÈRE

Après une longue maladie, à sa résidence est décédé, jeudi le 19 novembre 1981, M. Elzéar Lagimodière âgé de 73 ans de Lorette. Né en 1907 à Richer au Manitoba il demeura presque toute sa vie à Lorette. Il laisse dans le deuil son épouse Mme Florence Lagimodière; trois frères; Bernard Lagimodière de Détroit, Léo Lagimodière de Winnipeg et Gabriel Lagimodière de Lorette.

Les prières et la messe de Résurrection eurent lieu en l'église de Notre-Dame de Lorette lundi le 23 novembre à 19h30 célébrée par l'abbée Réginald Prescott, le père Omer Desjardins et le père Ephrem Pelletier.

Les porteurs étaient; Marc Dumais, Ronald Gagnon, Edmond Gautron, Marc Trudeau, Normand Lagimodière et Oscar Trudeau

Les arrangements funéraires était confiés au salon Green Acres.

REMERCIEMENTS

Mme Florence Lagimodière et sa famille désirent remercier très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par cartes, fleurs, offrandes de messe ou toute autre marque d'amitié démontrée à l'occasion de ce décès. Un merci tout a fait spécial à l'abbé Réginald Prescott, au père Omer Desjardins et au père Ephrem Pelletier. Merci aux membres de la chorale et à l'organiste pour le beau chant. Merci aux dames de La Ligue des femmes catholiques, de Lorette pour le délicieux goûter servi après la messe des funérailles.

Henri BISSONNETTE

Soudainement, le mercredi 18 novembre est décédé à l'âge de 86 ans. M. Henri Bissonnette de Lorette, Manitoba. Précédé dans la tombe par sa chère épouse Jeanne, née Bisler, il laisse dans le deuil son frère Wilfrid et son épouse Honorine, de Dufresne, ainsi que plusieurs neveux et nièces. M. Bissonnette sera aussi regretté par M. L'Abbé R. Prescott, les religieuses du couvent, son grand ami Alphonse Jolicoeur, la famille Aimé Landry, les résidants du Foyer Notre-Dame de Lorette, et de tous ceux qui l'ont bien connu.

Né à Dufresne, Henri cultiva la terre paternelle jusqu'à sa retraite au village de Lorette. Il était membre des Chevaliers de Colomb (conseil Jubinville), était aussi toujours devoué aux oeuvres paroissiales. Il fut membre fondateur de la Coopérative des Consommateurs de Lorette, et est demeuré au sein de l'exécutif depuis le début. Il fut aussi un fondateur principal de l'élévateur Pool, à Dufresne

La messe de la resurrection fut célébrée par le Père R. Prescott, curé, en l'église de Lorette samedi le 20 à 14h30. L'inhumation suivit, au cimetière paroissial. Les porteurs étaient Philippe et Arcel Bissonnette, Léo Sarrasin, Martial Marcoux, Paul Dubois et Guy Fitzmaurice.

La maison Desjardins était chargée des funérailles.

REMERCIEMENTS

Les enfants de Mme Blanche Catellier et leurs familles désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie soit par des offrandes de messes, soit par leur présence aux prières ou aux funérailles qui ont eu lieu à Saint-Malo le 12 novembre dernier. Un merci particulier à l'abbé Robert Nadeau qui a célébré la messe des funérailles.

Saint-Lazare

La SFM à Saint-Lazare

17 personnes (seulement) de Saint-Lazare ont pris la peine de se déranger pour rencontrer les gens de la SFM. Les représentants venus de Saint-Boniface étaient: Mme Stella Archambault, et MM. Léo Robert et Charles Gagné du Conseil d'Administration et le personnel était représenté par la directrice Mme Lucille Roch ainsi que MM. Gérald Dubé, agent en développement économique et Réal Sabourin, responsable de la planification et recherche. (Réal est un ancien professeur à l'école élémentaire) Pour la plupart c'était leur première visite chez nous c'est pourquoi, ils ont trouvé le chemin bien long.

Après un mot de bienvenue par Mme Archambault, Mme Lucille Roch fit un peu l'historique de la SFM, fondée en 1968 et incorporée en 1969. C'est l'Association des Canadiens français du Manitoba qui continue sous le nom de la Société franco-manitobaine avec un mandat beaucoup plus vaste et plus précis. Un item qui nous a ouvert les yeux, c'est que la plupart des fonds de la Société proviennent du Secrétariat d'Etat.

Les premières questions avaient rapport au Plan d'assurance Desjardins, et à Francofonds. Francofonds est le projet d'auto-financement des Franco-Manitobains et non pas de la SFM uniquement, comme plusieurs semblent le croire.

Vint ensuite l'exposé de M. Léo Robert sur les priorités politiques de la SFM:

a) Est-ce qu'on devrait faire suite à l'affaire Forest, tel le français à la Législature, etc...

b) Faire pression auprès du gouvernement pour obtenir la traduction des lois, que les services en français soient aussi disponibles aux régions.

c) Insister auprès des fonctionnaires du gouvernement pour recruter des employés francophones.

d) Obtenir les services de santé, sports, loisirs etc, en français.

En éducation on a parlé de nouvelles structures pour les écoles françaises, de l'aide aux Comités de parents en recherche et de divisions scolaires homogènes.

M. Charles Gagné parla ensuite d'un projet de concertation, un projet qui regrouperait tous les organismes franco-manitobains qui pourraient travailler ensemble, discuter ensemble ce qui permettrait une orientation pour tout un tas de gens ou d'organismes et le rapprochement de ces mêmes organismes qui, après tout, ont les mêmes objectifs mais qui vont dans de différentes directions.

Le nouveau gouvernement fit aussi l'objet d'une discussion et quoique personne n'a voulu se compromettre on semble croire que ça sera probablement plus facile d'avoir des pourparlers avec le gouvernement et les hauts fonctionnaires. La SFM a certes un bon atout; elle a en main les réponses des candidats au questionnaire. Reste à savoir maintenant si les néos vont tenir leur promesse et définir "C'est quoi une école française?". Le fait que les Franco-Manitobains ont trois des leurs qui siègent avec le gouvernement va certes avoir un effet positif, du moins, nous le croyons.

La période réservée à l'économie a créé beaucoup d'intérêt chez tous les participants et il va sans dire que nous avons appris beaucoup de choses. Dans son exposé, M. Dubé a parlé de la sensibilisation du village, Clubs de placements, retombées économiques, politique et en éducation advenant la réalisation de la mine de potasse.

Le développement économique est un service de la SFM que nous connaissions mal et qui tout ce temps, était à notre disposition. Si nous connaissions mal et qui tout ce temps était à notre disposition. Si nous connaissions mal ce service, c'est la faute de qui? Ça serait probablement trop long à énumérer alors je me conterai de dire qu'on a du rattrapage à faire et qu'on va s'en servir de ce service; la demande a déjà été faite d'ailleurs.

Après une pause-café bien méritée, la discussion a repris et cette fois c'est Presse-Ouest Ltée qui a passé au crible, si l'on peut dire ainsi. La SFM est le propriétaire de l'entreprise Presse-Ouest Ltée et par le fait même, c'est tous les membres de la Société qui sont les vrais propriétaires de ladite entreprise et du journal **LA LIBERTÉ**.

Le conseil d'administration de Presse-Ouest est nommé par la SFM et les affaires de la compagnie sont la responsabilité du Conseil d'administration et non de la SFM. Tout ça pour vous dire que si vous avez des fleurs ou des vases à lancer à **LA LIBERTÉ**, c'est à Presse-Ouest qu'il faut le faire et non à la SFM. On nous a aussi appris que le journal **LA LIBERTÉ** est expédié dans tous les continents du monde.

La rencontre n'a peut être pas été un succès par le nombre de participants présents mais le contenu, c'est autre chose. Merci à tous ceux et celles qui ont participé et chapeau haut aux gens de la SFM. Maintenant que vous connaissez le trajet, ça sera moins loin la prochaine fois. Revenez nous voir souvent.

Armand GUÉNETTE

Retombées économiques possibles à Saint-Lazare

Sujet: La mine de potasse de IMC-Canada.

Nouveaux employés prévus - 500 IMC Canada. - Nouveaux employés prévus - 350 (impact indirect) - Nouveau capital prévu - $600 millions

* Basés sur les retombées normales en industries manufacturières.

850 employés à plein temps de plus dans une communauté représentent:
- 700 à 800 nouveaux étudiants
- 700 à 850 nouvelles maisons
- $2,125,000 de plus de ventes au détail
- 700 à 850 nouvelles autos
- 25 à 35 commerces additionnels

À ajouter: Impact économique durant la période de construction avec 1,000 employés temporaires.

Il devient alors facile de s'imaginer l'impact social que ceci peut avoir.

Gérald DUBÉ
(Agent en dévelopement économique)

Voici la liste des élèves gagnants lors du festival de poèmes et choeurs parlés.

Section anglaise -
1ière année, Renée Fouillard et Glen Simard; Nestor Hayden en 6e; en 7e année ce fut Lisa et André Chartier qui remportèrent les honneurs; en 9e c'est Marcelle Huberdeau et Brent Horning et chez les choeurs parlés le groupe de Mme Lorraine Tremblay s'est classé 1er.

Section française -
1ière année, Renée Fouillard; Eve Fafard et Yvon Deschambault en 2e année. En 3e année c'est Denise et Daniel Simard. En 4e année, ce fut Carmelle et Daniel Deschambault; Lynne et David Simard en 5e année. Une gagnante seulement en 6e année, José Chartier; en 7e année, Zita Fafard et André Chartier. En 8e année, Monique Plante et Darren Pepin et en 9e c'est Marcella et Brent tout comme dans la section anglaise. Ceci prouve au moins une chose, nos jeunes sont compétents dans les deux langues. Bravo et continuez le beau travail!...

La Broquerie

École secondaire

À la veille du congé de Noël les esprits se tournent vers les écoliers qui comptent les jours. À l'école secondaire les activités battent leur plein et les élèves seront sans doute déçus de voir venir si vite les vacances.

En effet, une équipe de "Génies en Herbes" qui est en préparation depuis plusieurs semaines s'apprête à affronter les équipes de "Churchill High" et de Somerset les 4 et 5 décembre. L'entraîneur, M. Gilbert Legal se dit confiant de voir triompher son équipe. Dans ce cas, il y aurait pour Nicole Nadeau, Roger Mirault, Claudette Lafrenière, Norbert Piché et la joueuse de relève Collette Connelly, une nouvelle session d'enregistrement en février. Les dates de diffusion de ces émissions ne sont par encore définies. Restez donc bien abonnés à votre **LIBERTÉ** et je vous en informerai.

Le 11 décembre, l'école participe au tournoi annuel de volley-ball pour secondaires francophones. Et finalement le terme scolaire se termine le 18 décembre avec un dîner et fête de Noël organisés par le conseil étudiant.

Notez bien que pour les trois écoles, les classes ferment le 18 décembre et ce n'est que le matin du 4 janvier que les parents essoufflés, exaspérés et exténués pourront reprendre leur souffle.

Le directeur, M. Legal, me signale en passant qu'il est toujours à la recherche d'un ou d'une enseignante pouvant enseigner les sciences sociales en 9e, la géographie en 10e ainsi que l'histoire du Manitoba.

Paroisse

Côté paroisse, les assidus aux messes du dimanche auront noté des sermons quelques peu abbréviés. En effet, le père Clavet, qui dernièrement visite tous ses médecins et qui passe tour à tour d'un rhume à une toux, d'une congestion à une pneumonie, se voit dans la situation d'entreprendre les préparatifs des fêtes avec des moyens réduits.

Le développement du thème de cette année "Viens Seigneur viens" a débuté dimanche avec une cérémonie spéciale où figuraient les élèves de la 8e année. L'animation des cérémonies de l'avent se fait avec le concours des écoles et des organisemes de la paroisse. Une innovation cette année des fantômes dans le crèche.

Calendrier

Vendredi soir - le 4 décembre, soirée de Noël du Club de l'âge d'or de La Broquerie à la Salle Roy.

Dimanche, le 13 décembre, un pas-concert de Noël de l'école Saint-Joachim à 14h - format surprise.

Rino OUELLET



Noël arrive

Dimanche dernier, en entrant dans l'église, l'attention était immédiatement attirée par une grande couronne en cèdre, bien en évidence devant l'autel. Avec ses quatre chandelles (pour les quatre dimanches de l'Avent) sa bouche violette en signe de pénitence, ses brancher toujours vertes en signe de vie, la couronne de Noël nous fait penser à Jésus, Lumière du Monde et servira de symbole durant notre démarche de préparation à Noël.

Nouvelles de l'école

La clinique dentaire est installée à l'école pendant environ un mois pour apporter les soins nécessaires aux jeunes inscrits au programme.

Date à retenir: le 10 décembre à 19h30 concert de Noël pour les classes anglaises. Les classes françaises et de "French Immersion" auront leur concert de Noël le 16 décembre à 19h30.

Soirée au profit de Léo Paul Leclaire

Un dernier rappel de se rendre nombreux à la soirée qui se tiendra le samedi 5 décembre au Centre récréatif au profit de Léo Paul Leclaire. On sait que Léo Paul doit bientôt se rendre à Seattle pour un "marrow transplant". Il est évident que les dépenses encourues seront très élevées. Les billets pour la soirée sont en vente à $5.00 chacun. Toutes personnes désirant faire un don peuvent le faire parvenir au soin de la Caisse populaire d'Île-des-Chênes.

Encore cette année, lors d'une dégustation "vin et fromage," quelque vingt-cinq nouvelles familles ont été officiellement accueillies dans notre communauté. Cette soirée sociale qui réunissait quelque 200 personnes a été organisée par la Chambre de commerce et a pour but de rencontrer les nouveaux arrivés et ainsi de les familiariser avec les organisations locales et les services disponibles. Rota Roeland, présidente des Chambres de commerce du Manitoba était l'invitée d'honneur. Des connaissances qui vont durer de longues années ont sans doute été formées au cours de la soirée.

Calendrier

Soirée-rencontre des dames de la LFC au Centre récréatif le vendredi 11 décembre à 20h. Le jeudi 17 décembre en l'église Notre-Dame de la Miséricorde -célébration du pardon-.

Soirée de la veille du jour de l'an - le 31 décembre au Centre récréatif - Musique par "The Polka Drifters". Les billets sont en vente à $15.00 chacun. Personnes à contacter: Paul Vandal au No 878-3407 ou Norman Arnould au No 878-3356.

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU

Impromptu

Nouvelles remarques sur le roman Manitoba

L'ouvrage publié par Michel Desgranges est un roman français, disions-nous; et on dirait que l'auteur n'a guère pensé à d'éventuels lecteurs canadiens, ni son éditeur parisien d'ailleurs.

Ainsi le lecteur canadien, et à plus forte raison le lecteur manitobain, sera agacé par les noms donnés aux personnages, nettement choisis pour le lecteur européen. Il nous est difficile de substituer "Denis Courdemanche" à Gabriel Dumond, "Mgr Bertin" à Mgr Taché, "Clegg" à Thomas Scott, et ainsi de suite.

Les lieux sont généralement identifiés, heureusement, et on voit que l'auteur les a visités, de Québec à St-Paul du Minnesota. Il fait allusion vers la fin au musée de l'Homme de la rue Main à Winnipeg, qui célèbre les sociétés passées... sur l'emplacement de la cabane de la dernière métisse!

Il s'est donné de la peine inutilement pour changer Pembina en "Penemiba" (p. 50), comme notre chère Margaret Laurence qui a fait "Madawaka" de son Neepawa natal!

L'adaptation du lecteur est également difficile au niveau de choses aussi familières que la charrette de la Rivière Rouge; il n'est question que de chars. Si l'auteur avait été plus strict dans ses recherches, il aurait employé "careajou" au lieu de "wolwérinas" (p. 92) qui est incompréhensible. Surtout, il n'aurait jamais fait de la résidence des Riel vers 1870 un domaine bourgeois à la française, avec serviteurs et valets de ferme, et où l'on "mange devant l'âtre" (p. 38)!

La tendance de Deschamps à l'expression recherchée ou exotique se dénote dès le premier paragraphe du roman, où l'on trouve des "buissons d'anepeminan"...

Quant au nom de Damien, il n'a pas été choisi au hasard, sans doute. Il est peut-être à rapprocher du **Demian** de Herman Hesse, en qui on a vu: "demi-dieu", ou encore, "daimôn", le démon intérieur, qui entraîne à la fois inspiration et combat, et qui conduit obscurément la personne à sa destinée. À rapprocher aussi de **David**, le nom prophétique que Riel lui-même s'était donné, mais que Desgranges n'a pas utilisé.

* * *

Les longues conversations qui s'étalent dans **Manitoba** occasionnent des réflexions sur maints sujets, font mieux comprendre les tensions raciales, les jeux du pouvoir, les conventions sociales, ou encore la visite d'un jeune homme sérieux au bordel. (Cette scène provient sans doute de documentation personnelle de l'auteur!)

À Ottawa, un entretien entre Sir Edwin, aristocrate influent, avec son protégé, nous vaut une des pages les plus misogynes qui existent à ce jour (p. 231). À Québec, une visite que fait Damien à un chanoine en dit plus long sur la position du haut clergé envers Riel que bien des pages d'un historien académique (p. 216-219).

Plus tard, cependant, lors des troubles de 1885, le héros regrettera d'avoir peiné le prélat de Saint-Boniface, son ancien mentor. "Comment l'évêque avait-il pu croire que Damien voulait fonder une nouvelle religion? Il le lui avait dit, il conserverait et respecterait les commandements et les sacrements. Il ne souhaitait que modifier des formes, pour qu'elles fussent plus adaptées à son peuple..." Bref, "Damien estimait n'être pas plus un précurseur qu'un héritique" (p. 342).

Desgranges manifeste une propension à la violence. Même s'il respecte le caractère foncièrement pacifiste de Damien-Riel, les scènes de violence plus ou moins gratuites ne manquent pas. À St-Paul, le héros frôle la violence sanguinaire de certains Féniens qui lui donnent une leçon d'histoire de l'Irlande. À Ottawa, le héros lui-même se fait lapider par la populace anglaise.

Mais, à la longue, la fantasmagorie risque de se fatiquer et de se retourner contre elle-même. Lorsqu'en revenant au Nord-Ouest. Damien se soumet délibérément à un supplice indien pour se purifier, lui qui vient de passer des années d'exil, la mesure est dépassée. L'auteur tombe dans l'invraisemblable et le sensationnel. Également lorsque Damien décide d'établir un siège national à Batoche, de faire frapper une monnaie et de baptiser ses assistants de noms grecs. On tombe dans le farfelu, et le héros qui a été si vivant dans tant de pages risque de devenir un héros de carton ou de bande dessinée!

* * *

Le long périple se termine assez rondement. C'est un Damien plongé dans la mystique et la soumission qui traverse les heures d'affrontement armé. À Régina, un Damien ennobli, devant des avocats qui lui recommandent de plaider la folie. Il monte sur l'échafaud désillusionné mais en même temps enveloppé d'une vision non dépourvue de beauté.

Rossel VIEN

Note. *Je ne sais pas s'il y avait beaucoup de musiciens chez les orangistes il y a cent ans., mais les grandes orgues n'étaient pas leur spécialité. Dans ma dernière chronique, on l'aura compris, il fallait lire (7e col.): "hors de la tutelle des* ***orangistes*** *ontariens", non des "organistes".*

INTERROGATION

JAMAIS PLUS LA GUERRE....

Quand le pape Paul VI avait lancé son appel devant des représentants du monde entier, à sa visite à l'Assemblée des Nations Unies, il verbalisait le souhait qui était dans son coeur et pour lequel il a toujours travaillé; mais, en même temps, il était comme l'écho du profond désir de l'humanité de tous les temps, qui veut vivre sans le spectre de la guerre il était aussi le messager d'un Dieu qui à travers toute la Bible veut bâtir un monde de paix. Ça devient de plus en plus clair pour la majorité des gens que l'escalade militaire est un gigantesque gaspillage d'argent, d'énergie, de temps, de ressources humaines; la militarisation est perçue de plus en plus comme un obstacle au développement réel. Chaque fois qu'on construit un engin nucléaire, c'est autant de perdu pour bâtir des hôpitaux, des écoles, des maisons, en un mot un monde plus humain. C'est vrai pour nous, ici, mais c'est encore plus vrai pour les pays ou régions en situation de guerre.

C'est dans ce contexte que les évêques canadiens ont lancé différents appels à caractère social; leur intérêt pour le problème de la paix ne s'est jamais démenti; à leur rencontre générale, à la fin d'octobre, à Ottawa, ils ont signé un texte très important sur le danger dans lequel nous nous plaçons lorsque nous laissons les chefs d'État jouer avec la militarisation et l'escalade dans la fabrication des engins nucléaires, comme s'ils étaient en train de jouer une partie d'échecs. L'invitation des évêques est claire : "Nous demandons également aux membres de la communauté catholique et au peuple canadien de protester vigoureusement contre la fabrication des armes nucléaires par tous les pays et spécialement par les États-Unis et l'Union Soviétique. Le moment est venu de crier: STOP."

Cette protestation vigoureuse existe déjà dans plusieurs pays d'Europe, et en particulier en Allemagne. en Hollande, en Angleterre, en Italie, en Belgique, et j'en passe probablement. Il y a quelques semaines, près d'un demi million de personnes ont protesté, dans une démonstration pacifique, contre la militarisation croissante, et en particulier contre la bombe à neutrons.

Les évêques canadiens ajoutent dans un deuxième temps ce qui peut se faire:

"Quant à nous, nous appuyons les inititatives de conversion des mentalités guerrières et de transformations sociales en faveur de la justice et de la paix, et en particulier le travail accompli par "Développement et Paix" en ce domaine".

Les évêques veulent ainsi qppuyer, à leur façon, la campagne d'automne de "Développement et Paix": "La militarisation, obstacle au développement". Il y a sûrement une sensibilisation progressive à faire pour qu'on voit davantage que les protestations d'envergure vécues en Europe ne sont pas simplement une mode, mais une conviction sérieuse sur la folie de la militarisation effrénée, et sur la possibilité d'y changer quelque chose si on se donne la main. C'était aussi la conviction du lauréat du prix Nobel de la Paix pour 1980, M. Adolfo Perez Esquivel. Quelques jours avant d'aller recevoir son Prix Nobel, il disait ceci: "Le Prix ne m'appartient pas. Si on me l'a donné c'est, j'en suis tout à fait sûr, parce qu'on entendait l'attribuer à des millions de personnes de notre continent qui luttent jour après jour contre l'oppression et l'injustice...à tant et tant de personnes qui s'engagent sans faire de bruit en faveur d'un ordre social authentique sur notre continent si bouleversé... Ces citoyens sans aucune influence particulière doivent comprendre que, pour une bonne part, la situation des pays pauvres est la conséquence d'un ordre économique international injuste et que la course aux arméments ...est une autre forme d'exploitation des peuples pauvres, dont les gouvernements - comme on l'observe dans bien des dictatures militaires - ne représentant pas la volonté populaire."

À la rencontre provinciale de "Développement et Paix" récemment on avait vu ce que la militarisation croissante coûtait au monde entier et combien il est difficile de faire quelque chose pour que ça change. Une bonne dame, remplie de foi, avait eu cettte remarque: "Je pense qu'il n'y a que la prière qui puisse changer quelque chose". Sans le savoir probablement, elle reprenait le mot de Jean XXIII dans son encyclique sur la Paix dans le monde: "Il s'agit là d'une entreprise trop sublime et trop élevée, pour que sa réalisation soit au pouvoir de l'homme laissé à ses seules forces... le secours d'En haut est absolument nécessaire". Et c'est avec le même vocabulaire que les évêques concluent leur réflexion:

"Nous invitons toutes les familles et les communautés chrétiennes à prier le Seigneur pour qu'il nous guide sur les sentiers d'une paix authentique basée sur "la justice et l'amour social".

G. PRIMEAU p.b.

Vie sociale

Naissances

Stéphane, Noël Joseph **Balcaen**, fils de Claude et Suzanne Balcaen de Saint-Boniface, né le 14 novembre 1981. Un petit frère pour Martin.

Jean-Guy **Gervais**, fils de Denis et Michelle Gervais, né le 2 octobre, pesant 7 livres 1 once 1/2. Un petit frère pour Daniel. Parran et marraine, Gilbert et Gisèle Robin.

Nicole Andrée **Sabourin**, fille de Ronald Sabourin et Rita Brisson de Saint-Jean-Baptiste, née le 19 novembre à l'hôpital Victoria. Parrain et marraine: Paul et Michèle Fenez de Saint-Boniface.

Baptêmes

29 décembre - baptême de Léo **Laramée**, fils de Louis et de Monique Laramée.

Anniversaires

Le 8 décembre, M. Damase **La Flèche** du Foyer de Saint-Adolphe fêtera ses 90 ans de naissance. Nos souhaits de bonheur et santé.

Décès

Lundi 1er décembre, funérailles de Mme Alexina **Freynet**, de La Broquerie

Mardi 2 décembre, funérailles de Mme Mérilda **Boisjoli**, de La Broquerie

Donat **Beaudette**, 94 ans, de Saint-Jean-Baptiste, décédé à l'hôpital de Morris, lundi le 23 novembre.

Maxime **Collette**, 81 ans, de Saint-Jean-Baptiste, décédé à l'hôpital de Saint-Boniface, mardi le 24 novembre.

Il vient de l'"Ouest canadien".

Interview réalisée par Jude Milcé, p'tit haïtien.
4e année (Secondaire III)

F. Ménard, les étudiants du Collège Immaculée-Conception, aux Gonaïves, se demandent si c'est l'amour de la chaleur qui vous a poussé à venir en Haïti?

Étant né en Saskatchewan, dans une province du Canada central, et ayant vécu toute ma jeunesse au Manitoba, où le climat est rude et l'hiver long, c'est à se demander au prime abord si vous n'avez pas raison. Non, en toute sincérité je vous avoue que j'ai quitté le Canada après avoir été interpellé à quelques reprises par le P. Jacques Berthelet, supérieur provincial de la province religieuse de Montréal. Me laissant toute liberté, j'ai pensé que je devais en agir ainsi en me confiant en la Divine Providence.

À quand remonte votre désir de prêter main-forte à vos confrères?

J'ai mis bien du temps à me faire à cette idée. Mais l'an passé étant venu aux Genaïves le jour de l'an, j'avais eu l'occasion de prendre contact avec l'équipe du Collège. A mon retour, je me suis demandé qui était mon prochain. Mais en un mot, mon prochain, il est partout autant en Haïti qu'au Canada. Mon devoir est de l'aimer, mais j'avais peu de preuve de cet amour. C'est un peu cette preuve que je cherchais qui a fait mûrir mon projet apostolique.

Dans le passé quel a été le genre d'enseignement auquel vous vous êtes surtout adonné?

Jeune religieux, je débute dans l'enseignement chez les entendants. J'enseigne au primaire pendant deux ans et je suis rempli d'enthousiasme. En 1958, les Supérieurs me désignent comme professeur d'enfants sourds. À première vue, cela ne m'emballe pas du tout. Les procédés sont lents et navrants. L'adaptation à cet enseignement spécialisé est pénible. Mais voilà qu'après quelques mois d'essai, le vent change de direction: cet enseignement me plaît. Les sourds me font découvrir un monde fascinant que je m'efforce de comprendre et d'aimer. Pandant vingt-trois ans je m'occupe à faire parler les sourds. Il me faut devenir "un ange de patience".

Comment parveniez-vous à communiquer avec eux?

Je dirais que vous posez-là une question difficile. Dans les premières années de classe, il s'agit de procéder du concret au semi-concret, et du semi-concret à l'abstrait. Evidemment l'abstraction demeure l'élément le plus complexe. Quoique cela puisse vous étonner toute personne privée plus ou moins de l'ouïe peut par l'éducation apprendre à parler. Soixante-quinze pour cent d'entre eux y parviennent d'ailleurs, ils apprennent aussi à lire sur les lèvres et utilisent le langage gestuel. Aux États-Unis, on tente dans le moment une nouvelle expérience, celle de montrer les signes dès la plus tendre enfance, au foyer même.

Est-ce que le langage des signes est universel, c'est-à-dire le même pour tous les peuples?

Je crois qu'à la base il est semblable, cependant, il doit exister quelques différences. J'ai souvenance d'un groupe anglophone qui était venu passer quelque temps à l'Institution des sourds de Montréal. Au premier abord la communication semblait difficile, cependant, à la fin d'une semaine tout au plus, chacun parvenait à s'exprimer avec aise.

Pourriez-vous "converser" sans l'usage de la parole avec un haïtien sourd?

Si cet haïtien sourd a fréquenté le cours régulier d'une école spécialisée à cet effet, il me serait facile de m'entretenir avec lui, même si j'ignore le créole. Par contre, s'il n'a pas été scolarisé spécialement, il serait fort difficile de nous comprendre. Car le langage des signes doit s'apprendre au même titre qu'une autre langue. Il faut s'y entraîner par la répétition, la pratique.

F. Ménard, par cet échange, vous nous faites réaliser que nous sommes chanceux de ne pas avoir à surmonter les obstacles de la surdité. Nous sommes privilégiés de pouvoir entendre et parler, Merci, F. Ménard d'avoir accepté cette interview. Nous vous souhaitons un accueil au Collège Immaculée-Conception aussi chaleureux que celui du climat de la Mer des Antilles.

HOROSCOPE

Capricorne — du 22 déc. au 20 janv.
Ne soyez donc pas si désordonné; vous perdez un temps précieux en cherchant ce dont vous avez besoin. Dissipez les malentendus qui obscurcissent l'atmosphère familiale.

Verseau — du 21 janv. au 19 fév.
Ne compromettez pas votre budget par des dépenses inutiles et trop importantes. Les apparences sont souvent trompeuses, ne portez pas de jugement trop hâtif.

Poisson — du 20 fév. au 20 mars
Ne faites pas trop confiance à votre bonne étoile en ce qui concerne votre situation matérielle qui, en ce moment, est plutôt précaire. Distrayez-vous sans remords et sans complexes.

Bélier — du 21 mars au 20 avril
Un coeur s'épanche dans le vôtre. Vous vous trouvez dans une impasse. Un instant devient précieux. On vous suggère des moyens pratiques. Un incident vous dessille les yeux. Il faut apprécier les bonnes choses. Une rencontre vous chavire.

Taureau — du 21 avril au 20 mai
Les bons comptes font les bon amis. Un projet est à l'étude. Vous évoquez de délicieux souvenirs. On vous offre une chance appréciable. Il faut viser la cible. Un message a son importance. Surtout pas d'imitation.

Gémeaux — du 21 mai au 21 juin
Adoptez une ligne de conduite une fois pour toutes et ne vous en écartez pas. Si vous cherchez un emploi, il est temps de consulter attentivement les petites annonces. Ne soyez pas paresseux.

Cancer — du 22 juin au 22 juillet
Si vous avez l'intention de changer de résidence, n'attendez pas plus longtemps. Ensuite les conditions seront moins favorables. Veillez à ne pas compromettre votre réputation en "faisant des bêtises".

Lion — du 23 juillet au 23 août
Ne cherchez pas à vous mettre en avant à tout prix. Et n'imposez pas votre volonté auprès des êtres chers. Faites preuve d'un peu d'humilité. Ne vous laissez pas entraîner dans des entreprises hasardeuses.

Vierge — du 24 août au 22 sept.
Ne prenez pas de décision à la légère, analisez scrupuleusement le fond du problème. Soyez optimiste; dominez votre méfiance et votre impulsivité

Balance — du 23 sept. au 23 oct.
Vous ferez des recherches très enrichissantes dans le domaine philosophique. Ne choisissez pas les solutions trop faciles. Gardez un peu plus les pieds sur terre et la tête froide.

Scorpion — du 24 oct. au 22 nov.
Vous êtes trop agressif. Il est bon de se montrer entreprenant, mais il ne faut pas marcher sur les plates-bandes des autres. Vous pourrez faire des courses et dénicher quelques bonnes affaires.

Sagittaire — du 23 nov. au 21 déc.
Ne méprisez pas les opinions ou attitudes d'autrui. Soyez large d'esprit et, surtout, soyez indulgent. Des horizons nouveaux s'ouvrent devant vous.

Spectacle numéro un

Quel est le sport de spectacle numéro un d'Amérique du Nord? Croyez-le ou non, le base-ball, le football et le hockey réunis n'attirent pas autant d'amateurs que... les courses de trot attelé!

Au Canada, cette activité ne se limite pas au printemps, à l'été et à l'automne. Elle se poursuit pendant les mois d'hiver sur de nombreuses pistes du pays.

La division des Hippodromes d'Agriculture Canada (Ottawa, Ontario, K1A 0C5) publie un Calendrier des courses de pari-mutuel où figurent les dates des courses attelées dans tout le Canada. On peut également se procurer le calendrier auprès des bureaux de l'Office de tourisme du Canada.

Pour tout renseignement touristique sur le Canada, communiquer avec l'Office de tourisme du Canada, Ottawa, Canada, K1A 0H6.



Un punch aux canneberges réconfortant de couleur gaie est un centre de table ou de buffet original pour les réceptions.

Un punch saisonnier réchauffant et plaisant

Dickens en aurait été enchanté. Les canneberges sont maintenant utilisées aussi souvent dans le bol à punch qu'avec la dinde, produisant une boisson savoureuse d'une couleur rouge gaie, réchauffante et plaisante.

L'hôte et l'hôtesse en seront aussi enchantés. Il est facile à préparer en seulement quelques instants et il donne une boisson réconfortante sans que vous ayez à trop empiéter sur votre budget.

par David Young

Par tradition, le rouge et le vert sont les couleurs de Noël et un punch préparé avec Ocean Spray* cocktail de canneberges peut servir à décorer votre buffet ou votre table.

Utilisez un grand bol à fruits en verre ou en cristal ou achetez un bol à punch, complet avec tasses. Ils ne sont pas très dispendieux et c'est de l'argent bien placé. Les punches égayent toujours les réceptions.

Placez le bol au centre de la table avec quelques fruits de Noël, des noix, des bougies, une garniture de table et des biscuits confectionnés à la maison. Préparez ensuite le punch. Avec sa couleur rouge scintillante, votre table sera à peindre.

Les possibilités sont illimitées. Utilisez le cocktail aux canneberges ou le breuvage aux canneberges-pommes Cranapple* comme base. Vous voudrez peut-être aussi expérimenter avec votre propre mélange.

La saveur, aigre-douce du cocktail aux canneberges est excellente pour un punch non-alcoolique.

La couleur, la saveur et l'arôme d'un punch à base de canneberges auraient plu à Dickens, M. Pickwick et Scrooge et ils auraient peut-être même dit de la personne qui l'a servi:

"Qu'il savait faire de Noël un jour heureux,
Plus que tout autre être vivant.
Puissions-nous réellement dire ça de nous, et de chacun d'entre-nous."

(Traduction d'un chant de Noël de décembre 1843)

Voici deux de mes punches préférés, un froid et l'autre chaud: —

Boisson de Noël aux canneberges

1 boite 14 oz de cerises noires égouttées
2 c. à table de sucre
1 bouteille de 341 ml de whisky aux cerises
1 bouteille (40 oz liq. 1.14 L) de Ocean Spray* cocktail de canneberges, réfrigéré
1 bouteille de 750 ml de soda (ou au goût), réfrigéré

Placez les cerises dans le bol, saupoudrer avec le sucre. Ajouter le whisky aux cerises, laisser reposer une heure. Réfrigérer. Ajouter le cocktail aux canneberges. Brasser. Verser sur des glaçons. Ajouter le soda. Donne 18 portions de 4 oz.

Cidre de canneberges-pommes chaud

1 bouteille (40 oz liq. 1.14 L) de breuvage aux canneberges-pommes
1/4 de tasse de cassonade
2-1/2 languettes de zeste d'orange et citron
3 clous entiers
1 bâton de cannelle
2 pommes vidées, pelées et coupées en anneaux
1 tasse de rye, rhum ou brandy (facultatif)

Placer tous les ingrédients sauf l'eau-de-vie dans un grand pot. Amener à ébullition. Descendre la chaleur, mijoter 20 minutes. Ajouter l'eau-de-vie. Donne 12 portions de 4 oz.

Si vous désirez d'autres recettes pour toute l'année, écrivez-mois à: "Recettes", Suite 510, 1300 rue Yonge, Toronto, Ontario, M4T 1X3

*Ocean Spray et Cranapple sont des marques déposées d'Ocean Spray Cranberries Inc.

horaire de cbwft



SAMEDI

5 DÉCEMBRE

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 CASPER
9:30 CANDY
10:00 LES ENFANTS DU 47A
10:30 BOF ET COMPAGNIE
11:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
12:00 D'HIER À DEMAIN
Oualata ou la Loi du Coran. L'homme à la recherche de son passé.
13:00 CINÉ-FAMILLE
Différente. Danka, 15 ans, élevée dans un orphelinat, est invitée à passer les Fêtes de Noël chez des étrangers N'ayant pas d'argent, elle vole quelques menus objets dans un magasin pour les offrir en cadeau.
Rêve roulis. Film d'animation de l'ONF.
14:30 DÉFI
15:00 BAGATELLE
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 SCIENCE-RÉALITÉ
L'Aéronautique légère.
18:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
L'Espion aux pattes de velours **(dern. de 5)**
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Flames de Calgary rencontrent les Canadiens.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
21:50 NOUVELLES DU SPORT
22:05 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
22:15 CINÉMA
23:30 CINÉ-NUIT

DIMANCHE

6 DÉCEMBRE

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LE PETIT CASTOR
9:30 KLIMBO (dernière)
9:45 MA SOEUR LA TERRE
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
En direct de Toronto, consécration de l'église St-Louis-de-France Célébrant: Mgr Emmett Carter, archevêque de Toronto.
11:00 LA SEMAINE VERTE
Le Salon international de l'agriculture et de l'alimentation.
12:00 FOOTBALL AMÉRICAIN
À Washington, les Rames de Los Angelès rencontrent les Redskins. Anim.: Serge Arsenault.
15:00 HEBDO-DIMANCHE
15:30 COURT MÉTRAGE
16:00 SECOND REGARD
Teilhard aujourd'hui. À l'occasion du centenaire de la naissance de Pierre Teilhard de Chardin aperçu des colloques tenus en France, à l'UNESCO et aux États-Unis.
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 SALUT SANTÉ
À notre santé. L'alcool fait partie de la vie quotidienne. Ce n'est pas une raison pour en faire une habitude quotidienne.
17:30 GÉNIES EN HERBE (dernière).
18:00 CHEZ DENISE
Jackie, Bébert, Michèle et les autres, Jackie est prêt à tout pour reconquérir Michèle.
18:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça: Raymond Devos. Spectacle de variétés, avec Raymond Devos et la participation de Marie-Paule Belle, Colette Renard.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Intrépides. L'Odyssée de l'océan Indien, À partir d'une vieille carte datant du XVIIe siècle, Jacques Dumas et son équipes découvrent le lieu de naufrage d'un cargo transportant des métaux précieux et de la porcelaine de Chine.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Mandarin merveilleux. Ballet dansé par les artistes des Grands Ballets canadiens, d'après l'oeuvre de Béla Bartok.
21:15 LES BEAUX DIMANCHES
Zéa. Court métrage.Zéa, c'est l'ordinaire, devenu magie, l'explosion visuelle d'un phénomène connu (ONF).
E. Film d'animation d'une aveuglante simplicité, qui engendre la réflexion la plus complexe sur l'homme, sur le pouvoir, sur le monde (ONF).
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
21:50 SPORT-DIMANCHE
22:05 CINÉ-CLUB

LUNDI

7 DÉCEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Différentes techniques de relaxation. Aliment ou drogue; phénomène moderne des additifs.
11:00 MON PAYS, MES AMOURS
Morin Heights.
11:30 CAPITAINE CAVERNE
11:55 LES PIERRAFEU
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
L'éducation sexuelle dans les écoles primaires et secondaires.
14:30 CÉSAR BIROTTEAU
Début. (1re de 6). Grâce à sa lotion carminative, le parfumeur César Birotteau voit ses coffres se remplir d'or.
15:30 LES ATELIERS
De Jonquière. La Bûche de Noël
16:00 BOBINO
16:30 EDGAR ALLAN, DÉTECTIVE
17:00 GALACTICA
''Meurtre dans l'espace''
18:00 CE SOIR
18:30 TERRE HUMAINE
Jeanne est inquiète: demain Antoine se rend à l'hôpital pour l'opération. Léandre l'encourage, comme il le fait aussi avec son fils.
19:00 TÉLÉ-SÉLECTION
21:00 VIVRE ICI MAINTENANT
L'Utopie. Est-ce que l'évolution a un sens, une direction? Avonsnous des doutes sur la crise de la civilisation?
21:30 NOUVELLES NATINALES RÉGIONALES ET SPORTS
22:10 DES AUTOS ET DES HOMMES
23:10 LA COURONNE DU DIABLE
(12e de 13): Le Roi souillé. Le roi Jean prétend imposer son candidat John de Gray comme archevêque de Canterbury, mais le pape Innocent III refuse cette nomination et sacre le cardinal Stephen Langton. Jean réplique en saisissant les biens de l'Église. Le pape jette l'interdit sur l'Angleterre et excommunie le roi.

MARDI

8 DÉCEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Veste Chanel, faite de mohair avec finition de fil doré.
11:00 LES JOUEURS
Machines à faire peur **(dernière).**
11:30 HEIDI
11:55 LA PORTEUSE DE PAIN
La fameuse lettre susceptible d'innocenter Jeanne Fortier est confiée au commissaire. **(dernière).**
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
entr. avec une jeune auteur-compositeur-interprète, Suzanne Beausoleil, artiste aveugle.
14:30 CINÉMA
16:00 BOBINO
16:30 AU JEU
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 TÉLÉJEANS
18:00 CE SOIR
18:30 DU TAC AU TAC
19:00 LES GIROUETTES
Il y a une tension entre Lucille et son employée.
19:30 QUINCY
20:30 LE POINT
21:30 NOUVELLES NATIONALES RÉGIONALES ET SPORTS
22:10 RENCONTRES
Inv.: Raimundo Panikkar **(dern. de 2)** Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
22:40 LAUTREC 82
Variétés
23:10 CINÉMA

MERCREDI

9 DÉCEMBRE

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉGLISE EN PAPIER
9:30 ANIMAGERIE
9:45 TAPE- TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Chronique de livres pour enfants.
11:00 DU SIMPLE AU MULTIPLE
Construction navale **(dernière)**
11:30 UN AMIMAL, DES ANIMAUX
Le Taureau.
11:55 LA ROUTE DE L'AMITIÉ
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Choix de reprises.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Anim.: Pierre Paquette.
16:00 BOBINO
16:30 D'IBERVILLE
Le Transfuge.
17:00 TÉLÉ-5
Arsène Lupin
18:00 CE SOIR
18:30 PILE OU FACE
Jeu questionnaire en provenance de Vancouver, animé par Stéphane Cherpit et réalisé par François Savoie.
19:00 LE TEMPS D'UNE PAIX
La corvée d'église est commencée. Macpherson renonce à son voyage à Québec pour participer à la corvée.
19:30 EXTA! EXTRA!
Spectacle de variétés mettant en vedette Jean-Pierre Ferland
20:30 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information Anim.: Denise Bombardier.
21:30 NOUVELLES NATIONALES RÉGIONALES ET SPORTS
22:10 REFLETS D'UN PAYS
De Rivière-du-Loup. Les méthodes traditionnelles de pêche à l'anguille à la Rivière Ouelle.
23:10 CINÉMA

JEUDI

10 DÉCEMBRE

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Des garnitures de cadeaux des Fêtes chez le fleuriste.
11:00 LE SON DES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
Le Petit Canada.
11:30 BONJOURS, COMMENT MANGEZ-VOUS?
Début. Animateur: Michel Mongeau. Le Système digestif.
11:55 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Dossier sur la sécurité au service des petits. Méthodes d'enseignement de la sécurité.
14:30 CINÉMA
16:00 BOBINO
16:30 POP-CITROUILLE
17:00 FRÉDÉRIC
Week-end chez Paquin
17:30 DANIEL BERTOLINO, L'EXPLORATION ET VOUS
Comores I
18:00 CE SOIR
18:30 BOOGIE WOOGIE 48
Le Rôdeur
19:00 LES GRANDS FILMS
21:00 JE M'APPELLE LÉO
Variétés. Anim.: Léo Munger,
21:30 NOUVELLES NATIONALES REGIONALES ET SPORTS
22:10 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Recette pour Noël; croûte de fruits de mer de la Gaspésie.
22:40 JAMAIS DEUX SANS TOI
Intution masculine.
23:10 ANGOISSES

VENDREDI

11 DÉCEMBRE

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
La décoration et le consommateur les tarifs, les forfaits.
11:00 PAYS ET PEUPLES
Le Vénézuela
11:30 UNE ARCHE IMMOBILE
Un orang-outang ça mange énormément.
11:55 UN PAYS, UN GOÛT UNE MANIÈRE
La leçon du passé
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
16:00 BOBINO
16:30 DON QUICHOTTE
17:00 HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
L'Oiseau rare.
18:00 CE SOIR
18:30 MANITOBA EXPRESS
Magazine d'information animé par Marie Benoist-Martin et réalisé par Donald Hétu.
19:00 LAPRADE, POP, POP ET POP
Émission de cariétés animée par Serge Laprade.
19:30 PARLONS DE NOTRE CULTURE
Bilan de la Commission Applebaum-Hébert sur les organismes culturels canadiens.
20:30 REPÈRES
Magazine d'information animé par Gérard-Marie Boivin.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:10 CINÉMA
23:40 CINÉ-NUIT

Les films à l'affiche cette semaine

SAMEDI

22:15 (5) ''BUBU DE MONTPARNASSE'', It. 1970. Drame social de M. Bolognini avec Ottavia Piccolo, Antonio Falsi et Massimo Ranieri. - Au début du siècle, un boulanger pousse sa fiancée à devenir prostituée afin d'assurer leur subsistance. - Transposition d'un roman français dans un contexte italien. Préoccupations de styliste. Mélodrame à l'ancienne, Jeu prenant d'O Piccolo.

23:30 (5) ''L'OEUF'', Fr. 1971. Comédie satirique de J, Herman avec Guy Bedos, Jean Rochefort et Michel Galabru. - Les efforts d'un maladroit pour se faire une place dans la société. -Adaptation d'une pièce de Félicien Marceau. Vision cynique de la vie exprimée surtout par le dialogue. Mise en scène peu inventive. Jeu valable de G. Bedos.

DIMANCHE

22:05 (4) ''LE BUS'', Suis. 1976. Drame social réalisé et interprété par Bay Okan avec Tuncel Kurtiz et Ogus Arlas. - Neuf émigrés turcs sont abandonnés dans un autobus au milieu d'une place commerciale à Stockholm. - Sujet tiré d'un fait divers. Mise en scène invention. Humour noir. Interprétation appropriée.

LUNDI

19:00 LES ROIS DU DÉSERT (Désiré Lafarge). Policier réalisé par Jean-Pierre Gallo, avec Raymond Baillet, Julia Dancourt et Léandre. En proposant de garder sa petite-fille, Désiré Lafarge n'imaginait pas qu'il allait être le témoin d'un meurtre, ni qu'il sauverait ainsi au moins provisoirement, la vie d'un savant idéaliste et philanthrope, inventeur de génie. Bientôt, la maison est surveillée en permanence par tous ceux dont les intérêts économiques risquent d'être mis en danger par l'extraordinaire invention du professeur (Fr. 78).

MARDI

14:30 (4) ''LES TROIS VOLEURS'', Fr, 1955. Comédie policière de L. de Felice avec Toto, Jean-Claude Pascal et Simone Simon. -Un Don Juan et un voleur à la tire revendiquent l'honneur d'un vol important fait à un financier malhonnête. - Scénario amusant. Rythme enlevé. Dialogues pétillants. Bons interprètes

23:10 (4) ''LA BATAILLE DU PACIFIQUE ''BANZAI'', Fr. 1971. Documentaire de D. Costelle. Préliminaires et débuts de la guerre dans le Pacifique. - Film tourné pour la télévision. Montage habile de films d'époque et d'interviews. Construction précise. Ensemble intéressant. - A.

MERCREDI

23:10 (4) ''LES VIOLONS DU BAL'', Fr. 1973 Chronique de M. Drach avec Marie-José Nat, David Drach et Jean-Louis Trintignant. - Un cinéaste veut filmer ses souvenirs d'enfant juif sous l'occupation. - Habile mélange du présent et du passé, Mise en scène juste et sensible. Caméra mobile, attentive aux détails significatifs. Fine interprétation de Marie-José Nat.

JEUDI

14:30 (4) ''LE MOME BOULE DE GOMME'' (The Lemond Drop Kid), E.-U. 1951. Comédie de S. Landfield avec Bob Hope, Marilyn Maxwell et Lloyd Nolan. - Un pauvre diable fait perdre une forte somme à un bandit et est sommé de le dédommager. - Thème loufoque bien développé. Mise en scène alerte. Gags inventifs. Bon Hope en bonne forme.

19:00 LES GRANDS FILMS (4) ''L'AUTRE VERSANT DE LA MONTAGNE - 2e PARTIE'' (The Other Side or the Mountain - Part II), E. -U, 1978. Drame psychologique de L. Peerce avec Marilyn Hassett, Timothy Bottoms et Nan Martin. - Une paraplégique a une idylle avec un jeune camionneur timide. - Basé sur une histoire authentique. Traitement sensible. Touches mélodramatiques. Interprétation nuancée. -A.

23:10 (5) ''UN TOMBEAU POUR LA MARIÉE'' (A Coffin for the Bride), G.-B. 1974. Drame policier de J, Sichel avec Michael Jayston, Helen Mirren et Richard Coleman. - Une veuve remariée meurt dans des circonstances louches peu de temps après les noces. -Produit pour la télévision. Intrigue classique réalisée avec un budget réduit. Mise en scène convenable. Interprétation intéressante de M. Jayston.

VENDREDI

14:30 (5) ''LE SKIEUR DE L'EVEREST'' (The Man Who Skied Down Everest), Jap. 1971. Documentaire de I. Zeniya. - En 1970, un champion de ski japonais entreprend une expédition qui doit lui permettre de descendre les pentes du Mont Everest dans l'Himalaya. - Montage fait au Canada d'un matériel japonais préexistant. Ensemble assez intéressant. Scènes bien photographiées. traitement superficiel. -E.

22:10 (5) ''ROSEBUD'', E.-U. 1974. Drame policier de O. Preminger avec Peter O'Toole, Cliff Gorman et Claude Dauphin. - Des terroristes palestiniens enlèvent la petite-fille d'un riche financier et quatre de ses amies et les séquestrent dans une ferme corse. - Scénario inspiré de situations contemporaines. Développements rocambolesques. Mise en scène lourde. Interprétation peu convaincue.

23:40 (3) ''UN HOMME EST PASSÉ'' (Bad Day at Black Rock), E.-U. 1954. Drame de J. Sturges avec Spencer Tracy, Robert Ryan et Anne Francis. - En 1945, une homme débarque dans un bourg perdu de l'Ouest à la recherche dun Japonais dont le fils lui a sauvé la vie. - Récit rigoureux et dépouillé. Belle photo. Création remarquable de S. Tracy.

REMARQUE

L'explication et les côtes ont été établies par l'Office des Communications sociales.

Les chiffres placés avant le titre indiquent la valeur artistique du film: (1) chef d'oeuvre; (2) Remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre

À la fin du texte, les lettres indiquent la convenance pour les jeunes: E - Enfants; A- Adolescents

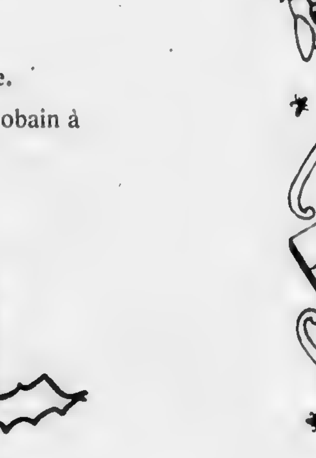
La Page de Bicolo . . .



Allo les amis!

Je commence à faire mes cartes de Noël! J'ai tellement de belles choses à faire avant Noël! Et toi?

Bicolo



Concours de Noël!

Profite de la fin de semaine pour **frabriquer ton personnage de la crèche.**

Une belle grande crèche sera installée au Centre culturel franco-manitobain à Saint-Boniface, avec tous les personnages que je vais revevoir!

Tu auras aussi la chance de gagner de magnifiques prix!

Envoie le tout de suite... **le concours se termine mardi le 8 décembre.**

N'oublie pas:

Ton nom.......................................
Adresse:..
....
Âge................ no de membre.........................



Les mots composés

Peux-tu reconstituer chacun des six petits chiens en trouvant le bon mot composé. Découpe-les et assemble-les.

chauve- nez soeur

tête casse- fils midi

souris belle-

petit- avant- cache-

Le Festival du jouet!

Oui...c'est bien les 12 et 13 décembre que s'organise ce festival au Centre culturel franco-manitobain à Saint-Boniface.

Tu pourras apprendre à faire tes propres jouets, ou en acheter faits à la main. Il y aura aussi des films... exposition de jouets... et le Père Noël y sera!

Pour apprendre toutes sortes de choses et surtout pour bien t'amuser...rends-toi au CCFM entre 13h et 17h samedi et dimanche les 12 et 13 décembre.

Tu pourras y voir aussi notre belle crèche!

Bicolo



Pour te faire de jolies cartes de Noël!

Fais des petites cartes en coupant et en pliant en deux du papier à lettre, environ 12cm x 8cm (5''x3'').

Découpe dans du tissu mince différents motifs, cloches, boules de Noël, feuilles de gui, etc... et colle-les sur ta carte.

Une autre suggestion: découpe des petits rectangles de 5cm x 8cm dans du tissu uni et dessine avec un crayon feutre des dessins de Noël. Ce sera joli et tes cartes seront uniques!



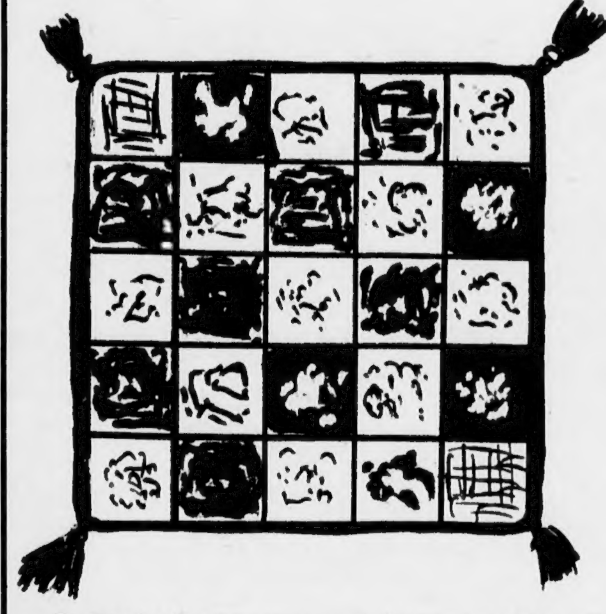






Suggestions de cadeaux!

Noël s'en vient! Tu voudras fabriquer de petits cadeaux pour tes parents, grands-parents ou amis parce que tu sais que ce sont les cadeaux faits à la main qui sont les plus appréciés.



Un coussin

Voici comment coudre un joli coussin "patchwork".

Il te faut des retailles de coton de toutes les couleurs, des ciseaux, et du fil blanc.

Demande à maman la permission de te servir de la machine à coudre, ça ira plus vite.

Découpe dans les retailles de coton 25 carreaux d'environ 10cm (4 pouces) carré pour un coussin de 38 cm x 28 c, (15 x 15 pouces).

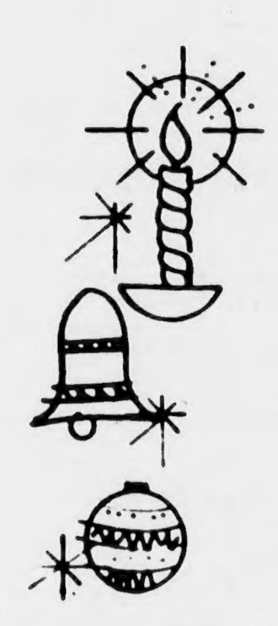
Arrange en un ensemble les carreaux en mettant un carreau foncé suivi d'un pâle etc...

En rangée de cinq carreaux. Tu fais cinq rangées, et tu couds tes rangées l'une à l'autre.

Tu fais deux morceaux pareils ou tu peux faire le dessous du coussin avec un morceau de tissu uni de 40cm (ou 16 pcs.) carré.

En mettant tes deux morceaux ensemble, les côtés droits se faisant face, couds autour de 3 côtés. Remets à l'endroit et rembourre avec des morceaux de mousse de polythène ou avec des vieux bas de nylon. Couds à la main le 4e coté et ajoute si tu veux 4 petits pompons que tu peux faire avec les bouts de laine.

Voilà un beau coussin qu'il fera plaisir de recevoir!



Un autre suggestion de "patchwork" UN SAC À MAIN!

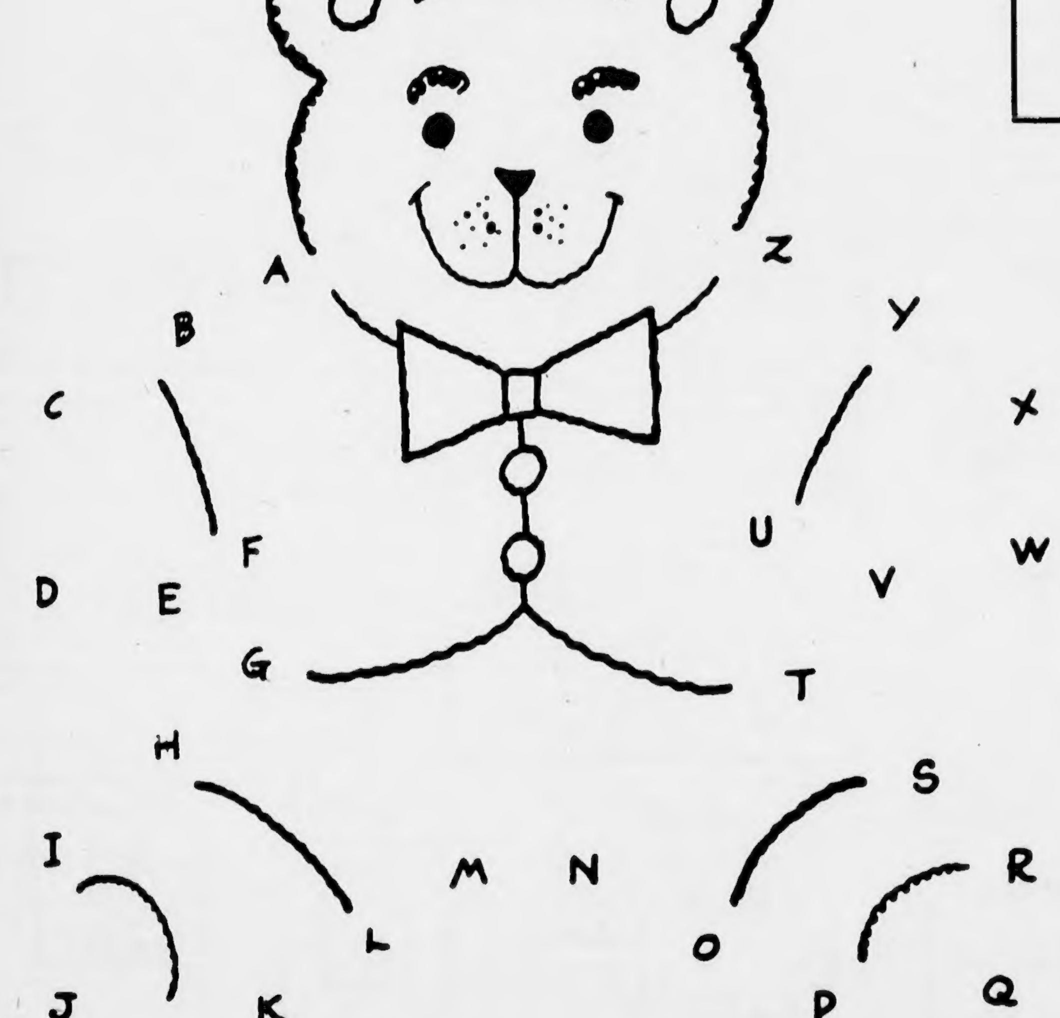
Tu couds tes 5 carreaux mais tu fais 10 rangées. Ceci te donnera un rectangle d'environ 38cm x 75cm (15" x 30"). Taille une doublure de la même grandeur que ton "patchwork". Fais deux poignées avec le même tissu que la doublure ou avec des retailles d'environ 30cm x 10cm (12" x 4").

Tu plies et couds les deux côtés par en dedans. Tu peux découper dans du tissu les initiales de la personne à qui ira le sac et tu les couds sur le sac. Ce sera encore plus personnel. Et voilà un beau sac très original.



Réponses: Les mots composés
avant-midi
belle-soeur
casse-tête
petit-fils
chauve-souris
chache-nez

Joins les lettres et colorie



Gagnant de la semaine
No. 3998
Gérald Beaulieu 11 ans
47 rue, Dorge
Saint-Boniface, Manitoba

Je salue les nouveaux membres de mon Club!

6307 Chantelle Gratton	Saint-Laurent
6308 Noël Bruce	Saint-Laurent
6309 Nikola Krpan	Saint-Laurent
6310 Jean Bruce	Saint-Laurent
6311 Denise Kerbrat	Saint-Laurent
6512 Tanya Howard	Saint-Laurent
6313 Guy Dorge	Saint-Jean-Baptiste
6314 Michel Bisson	Saint-Boniface
6315 Joanne Robidoux	Saint-Pierre-Jolys
6316 Raymonde Chartier	Saint-Lazare
6317 Sylvia Robidoux	Saint-Pierre-Jolys
6318 Catherine Lo	Winnipeg
6319 Guy Paquette	Saint-Boniface
6320 Louise Béniskas	Ottawa, Ontario
6321 Michel Talbot	Saint-Léon
6322 Patrick Talbot	Saint-Léon
6323 Lorraine Talbot	Saint-Léon

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
305-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C. SHARP
P J. HOGUE
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

Électriciens

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Assureurs

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
210-387, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0V5



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Entrepreneurs de Construction



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Gouttières Ferblanterie Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

À VENDRE - Automobile "1980 Firebird Esprit V8". Excellente condition. Air climatisé, volant ajustable vitesse contrôlée, fenêtres à fermeture automatique, "custom interior", roues à rayons. 27,000 km. Doit être vue. Téléphonez au 253-4539 en tout temps.
- 195 -

À VENDRE - lit 39" avec tête de lit, sommier à ressorts et matelas comme neuf. $60.00, buffet très bon état (debut des années 20), satin walnut. $190.00, machine à coudre portative, bonne condition. $65.00. Téléphonez au No 233-7175.
- 179 -

À VENDRE - bureau en métal avec chaise et table en métal pour bureau. Le tout $140.00. Téléphonez au No 237-0348.
- 180 -

À VENDRE- Maison à deux étages; 10 pièces; située 175, rue Masson, Saint-Boniface, près de la Cathédrale, du Collège et du centre commercial. Téléphonez: 257-4525.
- 130 -

À VENDRE - arbre de Noël, toute commande téléphonique avant le 12 décembre. Peut-être délivré pour $2.00 de plus, sapin Manitoba $14.00, Colombie $19:00 Scotch Pine Wisconsin $31.00. À votre choix à l'interieur du camion. Téléphonez au No 237-0348 ou 237-1238.
- 194 -

À VENDRE - Beau manteau d'hiver pour dame, grandeur 18, garni d'un beau col en rat musqué noir. Excellente condition. Prix $20.00. Téléphonez au No 233-7438
- 167 -

À VENDRE - Service de table incomplet, en terre cuite, peint à la main (peut-être mis au four), importé de France. Le tout $10.00. Téléphonez au No 475-2423.
- 168 -

À LOUER - 279, boulevard Provencher - appartement de 2 chambres à coucher, complètement rénové, non meublé, avec salle de bains et cuisine, salle à manger, parking, réfrigérateur et poêle; $350.00/mois - Libre le 1er décembre. Téléphonez au No 261-8409 ou 943-3226.
- 164 -

À LOUER - 279, boulevard Provencher, appartement de 2 chambres à coucher, complètement rénové, non meublé, avec salle de bains et cuisine, salle à manger, sous-sol complet, garage, réfrigérateur, poêle, laveuse et sécheuse; $375.00/mois. Libre le 1er décembre. Téléphonez au No 261-8409 ou 943-3226.
- 165 -

À LOUER - 283 boulevard Provencher - appartement d'une chambre à coucher, non meublé, frigidaire et poêle. $200/mois - garage $25/mois. Libre le 15 décembre. Tél.: 261-8409 ou 943-3226.
- 178 -

À LOUER - Norwood maison non meublée, 2 chambres à coucher, cuisine, salon, salle à dîner, "rec room", chauffage au gaz, garage, lot clôturé, pas d'animaux, Libre immédiatement. Téléphonez au No 257-0451.
- 181 -

CHERCHE une compagne pour occuper chambre dans bel immeuble confortable. Téléphonez au No 284-0167, (quartier River & Osborne, Winnipeg).
- 182 -

TROUVÉ - paire de lunettes d'adulte, gris-foncé avec lettre "A" inscrite sur le devant à chaque coin, trouvé au coin de la ruelle de la rue Saint-Jean-Baptiste et de la Morénie. Téléphonez au No 233-0036.
- 183 -

À VENDRE - hunidificateur à vapeur $15.00. Téléphonez au No 233-0108 après 18h00 le vendredi.
- 184 -

À VENDRE - 2 couvre lits pour lits jumeaux, bleu clair , à peine usagés; les 2 pour $35.00 - un couvre divan très grand, comme neuf: $15:00. Téléphonez au No 256-7820.
- 185 -

Garderais des enfants chez moi, à plein temps, ou temps partiel du lundi au vendredi, nouveau-né à 5 ans. Je suis mère de 3 enfants et demeure rue Des Meurons. Pour plus d'informations téléphonez au No 247-5791.
- 186 -

À LOUER - pour le 1er décembre. Appartement d'une chambre à coucher. Réfrigérateur, poêle, laveuse, sécheuse, chauffage, eau, place de stationnement inclus. Entrée privée. Rue Langevin. Prix raisonnable. S.V.P. demandez Nita au 237-4689 après 18h ou au 895-5068 durant la journée.
- 169 -

À VENDRE - Mateau en mouton (lamb). Vraie fourrure. Grandeur 17 à 18 ans. Trois robes longues de soirée qui peuvent être raccourcies. Manches 3/4 et très propres. Téléphonez au No 253-1890.
- 170 -

À VENDRE - Tricot à la main, mitaines, chaussons, chaussettes, tuques, cache-nez. Téléphonez au No 237-0846.
- 171 -

À VENDRE - Beau manteau d'hiver avec demi ceinture au dos, tout neuf, valeur de $149.00 pour $125.00. grandeur 14 -16 ans, une paire de bottes noires, grandeur 7, portées 2 mois seulement, fermeture éclair et doublées d'orlon, valeur $24.00 pour $10.00. Deux perruques, presque neuves, l'une $10.00. l'autre $15.00, couleur brune. Un mélangeur à fruits marque "Coronet" électrique. $12.00 en bonne condition, Téléphonez au No 257-3918.
- 172 -

DÉSIRE LOUER - Une place de stationnement avec courant près de la rue Masson, si possible, à partir du mois de novembre jusqu'au mois de mai. Téléphonez au No 233-4035.
- 173 -

À VENDRE - Deux manteaux bleus en "laine de Voyageur". Taille moyenne, $130 chaque composez le 257-6157, après 18h.
- 174 -

À VENDRE ou à LOUER - Saint-Boniface, maison de 2 chambres à coucher, sans sous-bassement, foyer ouvert, garage plus "carport", $325.00/mois de loyer, ou prix de vente $33,000.00 Téléphonez à Louise au No 247-6797.
- 175 -

À LOUER - rue De la Morénie, appartement de 2 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, stationnement inclus. Libre le 1er décembre. Téléphonez au No 233-6238, après 17h00.
- 176 -

À VENDRE - Roulotte motorisée - ("Motorhome") - Edson Polar 1979, moteur Dodge, 24,000 kms, en parfaite condition, stéréo et CB, échelle et porte-bagages, porte-skis, tapis, servofreins et servo-direction, etc. À sacrifier à 19,5000, ou meilleure offre. 256-6310.
- 177 -

À VENDRE - radio-cassette "Craig PR3", AM - FM avec horloge automatique, complet d'amplificateur de 24 watts et 4 haut-parleurs de 10 onces de la marque "Poer Play". Tout est en très bonne condition. Demande $650.00. - Appareil "CB" à 40 postes de la marque "Midland" (antenne magnétisée incluse $200.00 ou meilleure offre - 1 camion "Mercury" 1957 demi-tonne, couleur noire siège baquet (Style-bucket) et roues "mays". Meilleure offre. Téléphonez le soir après 18h00 au No 237-3574 ou (1) 379-2435.
- 187 -

CHERCHE une armoire pour chambre à coucher, de style canadien ou chinois (oriental). Téléphonez au No 489-8747 après 17h00.
- 188 -

À VENDRE - robe longue de soirée, couleur bleue, grandeur 14-15, aussi robe courte fleurie avec plis, à longues manches grandeur 14-15, portée seulement 2 fois; poupée pour enfant, très bonne condition et propre. Téléphonez au No 247-7449.
- 189 -

À LOUER - 2 places de stationnement avec branchement électrique rue Cathédrale. Téléphonez au No 233-9218 vers midi ou à 18h00.
- 190 -

À VENDRE - "Beaver Bandsaw" 10" complète avec le pied et moteur 1/2 cv. $300.00 ou meilleure offre. Téléphonez au No 247-6530 après 17h00.
- 191 -

RECHERCHE gardienne à domicile (ou chez la gardienne) du lundi au vendredi pour garçon de 2 ans 1/2. Pour plus d'informations téléphonez au No 237-3136 après 18h00.
- 193 -

ST ANTHONY'S BOOK & CHURCH SUPPLIES
(précédement Burns-Hanley)
164, boulevard Provencher Winnipeg
R2H 0G3 Tél.: 233-4480

Pelland Catering
Traiteurs; mariages, dîners réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-2085

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.



Travaux publics Canada — Public Works Canada

À VENDRE

AMENDEMENT À UN APPEL D'OFFRES

Vente d'une maison de type bungalow (un étage), et d'un garage détaché, situés au 119, avenue Pinfall, Thompson, Manitoba.

DES SOUMISSIONS SCELLÉES, adressées au gérant régional, finances et administration, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 200, 9925 -109e rue, Edmonton, Alberta, au téléphone **(403) 420-3213,** seront accueillies jusqu'à 2:00 p.m. (HNM) 16 décembre 1981.

Des formules de soumissions et la permission de visiter les immeubles peuvent être obtenues de
Ms Claire Meindl
Conservatrice
Finances et Administration, (AI&N)
District du Manitoba
1100 -275, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Au téléphone (204) 949-5904

Pour être accueillies, chaque soumission doit être complétée sur les formules fournies par le ministère.

LA SOUMISSION LA PLUS ÉLEVÉE, OU TOUTE AUTRE, NE SERA PAS NÉCESSAIREMENT ACCEPTÉE.

Pour plus de renseignements, communiquez avec
R, Onishenko
Service des propriétés immobilières
Région de l'Ouest
Travaux Publics Canada
9925 -109e rue
Case postale 488
Edmonton, Alberta
T5J 2K1

Canada

METRO AGENCIES LIMITED

Saint-Boniface
Joli bungalow - 2 chambre à coucher, chambre à coucher supplémentaire au sous-bassement - Salle de récréation presque finie - sous-bassement complètement iséolé- Air climatisé - Garage.

Saint-Boniface — **rue de la Morénie**
Maison d'un étage et demi - 3 chambres à coucher - Dînette - Salle de récréation en très bon état - Garage.

Sainte-Anne — **$42,500.00**
Bungalow d'un an et demi - 3 chambres à coucher - dînette - chauffage au gaz naturel - sous-bassement complet - grand lot - très bonne hypothèque.

Appelez **Nap ou Bernice** au No. **233-0182.** Domicile: **269-3360**

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS SCELLÉES, en vue du projet indiqué ci-après, adressées au gérant de district, finances et administration, Travaux Publics Canada, 201 -269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2, au téléphone (204) 949-2372, seront accueillies jusqu'à la date et l'heure de tombée mentionnées plus bas.

Projet No. 038131 BRITLE, Manitoba
Bureau de Poste de Birtle
Nouvel escalier extérieur et
rampe d'accès destinés aux
handicapés physiques

Date de tombée: **11:30 AM (HCN) 16 décembre 1981**

La documentation relative à ce projet peut être obtenue au 201 -269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, et peut être consultée aux bureaux de Brandon et de Winnipeg de l'Association des Constructeurs.

Pour plus de renseignements, communiquez avec **Z. Ikotin, administrateur de projets (204) 949-4910**

La soumission la plus basse, ni toute autre, ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE SEINE No 14
est à la recherche

D'UN PROFESSEUR

de SCIENCES SOCIALES 9e
de GÉOGRAPHIE 100
d'HISTOIRE DU MANITOBA 205
à l'école secondaire de La Broquerie
du 1er février au 30 juin 1982.

Faire parvenir curriculum vitae et références à:

l'école secondaire de La Broquerie du 1er février au 30 juin 1982.

Faire parvenir curriculum vitae et références à:

Le directeur
École Secondaire de La Broquerie
C.P. 40
La Broquerie, Manitoba
R0A 0W0
Téléphone: 424-5368

La maison Avant-Garde est à la recherche de personnes intéressées à faire partie d'une équipe jeune et dynamique.

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE/ VÉRIFICATEUR D'ÉPREUVES

La candidate idéale aura une bonne maîtrise de l'anglais et du français, ainsi qu'une habileté naturelle de communication avec les clients.
La personne choisie devra remplir les fonctions suivantes:
- vérification d'épreuves, composition et révision de textes;
- dactylographie, travail de réception et de secrétariat.

SALAIRE: de $12,000.00 à $18,000.00, selon les compétences.
ENTRÉE EN FONCTION: le 4 janvier 1982.

SECRÉTAIRE/RÉCEPTIONISTE

En plus d'une bonne connaissance de l'anglais et du français, la candidate idéale possédera un sens d'organisation et de responsabilité. La personne choisie devra remplir les fonctions suivantes:
- Travail de réception et de secrétariat, y inclus la dactylographie;
- Assurer le bon fonctionnement du département des ventes, (comptabilité et communication avec le vendeur et le client).

SALAIRE: de $8,000.00 à $12,000.00, selon les compétences.
ENTRÉE EN FONCTION: le 18 janvier 1982.

REPRÉSENTANT DES VENTES

L'ambition et l'énergie sont des prérequis importants pour bien remplir les fonctions de ce poste. La personne choisie devra visiter les maisons d'affaires de Winnipeg dans le but de vendre de l'annonce pour une nouvelle publication manitobaine qui vise le marché récréatif. Quelqu'un d'actif dans le domaine du sport et qui jouit de la vie en plein air serait un(e) candidat(e) idéal(e).
SALAIRE: $12,000.00 plus commissions.
ENTRÉE EN FONCTION: le 18 janvier 1982.

ARTISTE GRAPHIQUE

Une personne avec une habileté naturelle dans le dessin, désireuse de se former une carrière dans le domaine des arts graphiques, est requise pour combler un poste dans le département de production. L'enthousiasme et le désir d'apprendre sont aussi importants que l'expérience pour bien remplir ces fonctions.
SALAIRE: de $10,000.00 à $15,000.00 selon les compétences.
ENTRÉE EN FONCTION: le 4 janvier 1982.

Si une de ces positions vous intéresse, vous pouvez fixer un rendez-vous en communiquant avec Irène au **247-4815**, avant le 11 décembre prochain.



193, rue Dumoulin, St-Boniface (Man.) R2H 0E4

CN RAIL

AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ, AVEC LA MENTION "SOUMISSION 4030-24-AE-191" CLAIREMENT INDIQUÉE SUR L'ENVELOPPE, adressées à M. P.W. Kirk, directeur, achats et stocks, Canadien National, case postale 244, "Transcona", Winnipeg, Manitoba, R2C 3R4, qui en acceptera la réception jusqu'à MIDI, mardi 22 décembre 1981, pour l'achat et l'enlèvement des terrains du chemin de fer, des articles suivants:

1) Unité no COO1194 1 seul. Chariot élévateur à fourche Baker 1971, modèle FMD-050, Numéro de série 68353

2) Unité no C001213 1 seul. Chariot élévateur à fourche 1972, Modèle WC-40, Numéro de série 35100415

TERMES DE LA VENTE: F.O.B., "tel quel". Le soumissionnaire choisi devra effectuer le règlement de la transaction en entier dès qu'il aura été avisé que sa soumission a été retenue et avant la prise de possession de son achat. Les véhicules doivent être enlevés en déçà d'une semaine de la conclusion de la vente.

Les intéressés devront s'adresser à M. J. Whitaker, garage supervisor, CN Express Garage, Plessis Road, Winnipeg, Manitoba, Tél. **(204) 222-4650**, entre 8h et 17h, du lundi au vendredi, pour fins d'inspection desdits véhicules.

Taxe provinciale en sus, s'il y a lieu. Aucun dépôt préliminaire requis. L'offre la plus haute ni l'une quelconque des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Les soumissionnaires devront indiquer clairement leur nom et adresse postale dans la soumission.

M. P.W. KIRK
DIRECTEUR,
ACHATS ET STOCKS.

Le Conseil jeunesse provincial Inc.

est à la recherche de la meilleure personne au monde...

...une personne confortable avec des gros mots comme transformation et des petits mots comme ici...une personne capable de rêver et de réaliser des grands projets simples et des petits projets complexes avec le même enthousiasme...une personne qui a lu "Les Frères Karamazov" et "Le Petit Prince"...une personne capable de travailler seule ou en équipe...une personne possédant le courage et la sagesse pour changer les choses positivement...une personne capable d'écouter et de dialoguer avec les jeunes travailleurs et les universitaires francophones sur les pourquoi (problèmes) et les pourquoi pas (solutions) ...une personne qui sait d'où elle vient, où elle va...

...maintenant, dis nous avant le 4 décembre pourquoi tu est la meilleurs personne au monde pour le poste d'agent de développement "jeunes travailleurs et universitaires" pour le Conseil jeunesse provincial Inc.

Adresse ta demande et ton curriculum vitae au

CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL INC.
273, avenue Taché
SAINT-BONIFACE (MAN.)
R2H 1Z8



Le QUÉBEC EST PRÊT À SIGNER toute entente qui...

•

reconnaît

l'existence et l'égalité des deux peuples fondateurs, ainsi que le caractère distinct de la société québécoise

•

garantit

les droits actuels du Québec

•

protégera

pour l'avenir ces droits, en conservant au Québec son pouvoir de s'opposer (droit de veto ou de retrait avec pleine compensation financière) à tout changement constitutionnel affectant ses compétences.

Voilà ce que dit la motion déposée à l'Assemblée nationale.

Négocier en bas de ces principes serait accepter de réduire les droits du Québec. Ce serait une démission inacceptable.

Il suffirait qu'Ottawa respecte ces principes pour que le Québec puisse signer.

Le Gouvernement du Québec

